MEYZIEU
Conservatoire
MUSIQUE | ART DRAMATIQUE

CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE
DE MEYZIEU

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015 / 2020

Délibération N° 2015.III.39 du 26 mars 2015

Index

1ère PARTIE : p 1 à 16

- Présentation générale
- Bilan du projet d'établissement 2008 / 2014

2ème PARTIE : p 1 à 14

- Objectifs et perspectives sur la période 2015 / 2020

3ème PARTIE : p 1 à 37

- Pratiquer la musique et le théâtre / règlement pédagogique

ANNEXES

- Annexe 1 : période de transition pour la mise en place des nouveaux parcours
- Annexe 2 : dispositions concernant la pratique d'un 2ème instrument

MEYZIEU
Conservatoire
MUSIQUE | ART DRAMATIQUE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015 / 2020

1ère partie

Présentation générale,

Bilan du projet d'établissement 2008 / 2014

Index

Méthodologie p1

Présentation générale et évolution entre 2008 et 2014..... p2

Tableaux et graphiques présentant l'évolution du conservatoire entre 2008 et 2014..... p3 et 4

Bilan du projet d'établissement 2008 – 2014 ..... p5 à 16

Méthodologie

L'élaboration du présent projet d'établissement, couplée à la réalisation du bilan du projet d'établissement 2008 / 2014 a débuté en juin 2013.

Le conservatoire avait fait appel à Mme Céline Poret du cabinet Ingeniors pour l'animation d'un forum de réflexion sur deux jours, tout d'abord en interne avec l'équipe pédagogique puis étaient conviés de façon plus large les usagers, les élus et services de la ville ainsi que les principaux partenaires. Le fruit de ce travail a été la base de la démarche menée entre septembre 2013 et fin 2014.

- Équipe pédagogique : 6 réunions plénières de 3h chacune, entièrement consacrées à l'élaboration de la partie pédagogiques se sont déroulées, complétées de 3 réunions du conseil pédagogique et de différentes réunions de départements enfin, un temps consacré à l'approche individuelle de ces perspectives d'évolution lors des entretiens professionnels 2014.

De nombreux entretiens et réunions ont été conduits avec les partenaires du conservatoire portant sur les actions réalisées et les perspectives :

- Élus : M Forissier – Maire, Mme Beautemps – 1ère adjointe, Mme Riche – adjointe à la Culture
- Services de la ville :
  - Service Culturel : Mr Ciarlitti – directeur du service culturel, Mme Karaghieuzian – directrice de la médiathèque, Mme Cumin-Gaye responsable de la saison culturelle
  - Ressources humaines : Mme Benrached DRH, Mme Collomb – responsable de la formation
  - Direction Générale des Services : Mme Chouchena – DGA, Mme Forgeot, responsable du service communication, M Bresson-Lavigne – responsable du service informatique
  - Service de l'éducation : Mme Montabonnel – directrice du service de l'éducation, Mme Dargaud responsable du PRE
- Éducation Nationale
  - Circonscription de Meyzieu : Mme Gervais Inspectrice de l'éducation nationale, M Deguillaume – conseiller pédagogique, Mme Vallette, conseillère pédagogique en éducation musicale
  - Ecole René Cassin : M Batail – directeur, Mme Billet – enseignante en charge de la classe Voix-ci Voix-là
  - Collège Evariste Galois : M Pierron – principal, Mme Lopez – principale adjointe
  - Collège des Servizières : M Guillot – ancien principal, M Chatelard – principal
- Partenaires sur la ville :
  - Centres sociaux et Culturels de Meyzieu : M Olivier Brunaud – directeur des centres sociaux
  - Cinéma : M Roullet – directeur, M Polo et Mme Egio – responsables de l'association ciné-passion

1. Présentation générale de l'établissement

Le Conservatoire de Musique et d'art Dramatique de Meyzieu est un établissement d'enseignement artistique municipalisé en 2002 et classé par le Ministère de la Culture en 2010.

Intégré à la Direction « Culture et vie associative », le conservatoire développe un enseignement artistique spécialisé novateur et de grande qualité, c'est un acteur majeur de la vie culturelle majolane, il est force de proposition en ce qui concerne la diffusion et la démocratisation de la pratique artistique. Le conservatoire travaille également en lien étroit avec l'Education Nationale en coordonnant les interventions musicales dans l'ensemble des classes du CP au CM2 et en mettant en œuvre des dispositifs spécifiques d'apprentissage de la musique dans le cadre scolaire.

Le conservatoire compte actuellement 651 élèves encadrés par une équipe de 40 professeurs diplômés et titulaires pour la majorité d'entre eux. L'administration est assurée par une directrice, un directeur adjoint à mi-temps, une secrétaire à temps complet et une autre à mi-temps ; un régisseur à tiers-temps complète l'effectif.

L'identité de l'établissement se caractérise par son ouverture à toutes les esthétiques et une très forte dynamique de projet.

2. Evolution de 2008 à 2014

L'année 2014 correspond à l'échéance du premier projet d'établissement, c'est l'occasion de réaliser un point d'étape. Un bilan détaillé est présenté au chapitre suivant mais voici un aperçu de l'évolution au travers des principales données et temps forts des 6 dernières années.

=> 2008 : création de la classe d'art dramatique

création des classes orchestre au collège Evariste Galois

=> 2009 : adoption du 1er règlement des études

=> 2010 : classement par le Ministère de la Culture comme Conservatoire à Rayonnement Communal

création du conseil d'établissement

=> 2011 : projet « Faisons un opéra » à l'école René Cassin

création de Voix-ci Voix-là à l'école René Cassin

création de l'option Musique+ au collège Evariste Galois

=> 2012 : création d'un orchestre à l'école Jacques Prévert en plus de celui de l'école Condorcet

=> 2013 : festival flamboyant pour fêter les 10 ans de la municipalisation

=> 2014 : obtention du label Classe à Horaires Aménagés Musicale pour l'option au collège Evariste Galois

Evolution des effectifs par catégories et des heures d'enseignement de 2008 à 2014

	année scolaire	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Généralités	**Effectifs**	**490**	**520**	**547**	**618**	**638**	**681**	**651**
	Nouveaux élèves	127	120	111	172	153	144	113
	Elèves extérieurs	98	92	99	87	100	92	93
	Total heures d'enseignement	**335** h/s	**365** h/s	**385** h/s	**405** h/s	**415** h/s	**425** h/s	**425** h/s
	Heures d'interventions scolaires	50,5 h/s	45 h/s	53,75 h/s	54,5 h/s	54,5 h/s	46 h/s	52,5 h/s
	Nombre de classes concernées	76	69	73	76	74	76	79
	Estimatif du public des spectacles	**5240**	**5900**	**7220**	**10820**	**11040**	**11480**	
Élève par ville	Meyzieu	**392**	**428**	**448**	**531**	**538**	**589**	**557**
	autres communes	98	92	99	87	100	92	94
Élèves par âge	4 à 6 ans	63	63	44	63	62	67	51
	7 à 10 ans *(7-12ans)*	*207*	*201*	*220*	159	132	171	204
	11 à 14 ans				255	189	198	195
	15 à 17 ans *(13-18ans)*	*124*	*146*	*162*	42	101	93	67
	18 ans et plus *(19ans et +)*	*96*	110	121	99	150	152	133
Élèves par parcours et par niveau	Découverte	67	63	60	63	63	67	48
	Musique+ cycle1	170	183	180	204	231	228	246
	Musique+ cycle2	31	34	41	42	31	42	44
	Musique+ cycle3	5	5	4	3	5	6	9
	Projet	129	153	148	155	158	160	140
	Théâtre	**7**	**6**	**7**	**13**	**16**	**30**	**49**
Élèves des dispositifs spécifiques en milieu scolaire	**Classe Orchestre Galois**	**13**	**24**	**36**	**47**	**41**	**53**	**53**
	heures affectées	*2,75*	*6,25*	*12,5*	*16*	*17,5*	*22*	*24,75*
	Classes Horaires Aménagés Musicales	**/**	**/**	**/**	**7**	**10**	**17**	**25**
	heures affectées (hors instrument)	*/*	*/*	*/*	*3*	*4,5*	*6*	*9*
	Voix-ci Voix-là	**/**	**/**	**/**	**21**	**24**	**25**	**26**
	heures affectées	*/*	*/*	*/*	*13,5*	*13,5*	*13,5*	*14,5*
Élèves des pratiques Collectives	**Toutes pratiques collectives musique**	**337**	**361**	**354**	**447**	**492**	**494**	**503**
	heures affectées	*37* h/s	*41,75* h/s	*44* h/s	*48,25* h/s	*50* h/s	*50,75* h/s	*51*h/s
	Dont ateliers adaptés (handicap)	24	24	22	24	24	19	25
	Dont musiques actuelles	52	61	48	64	66	75	60

Evolution du budget fonctionnement et des effectifs de 2008 à 2014

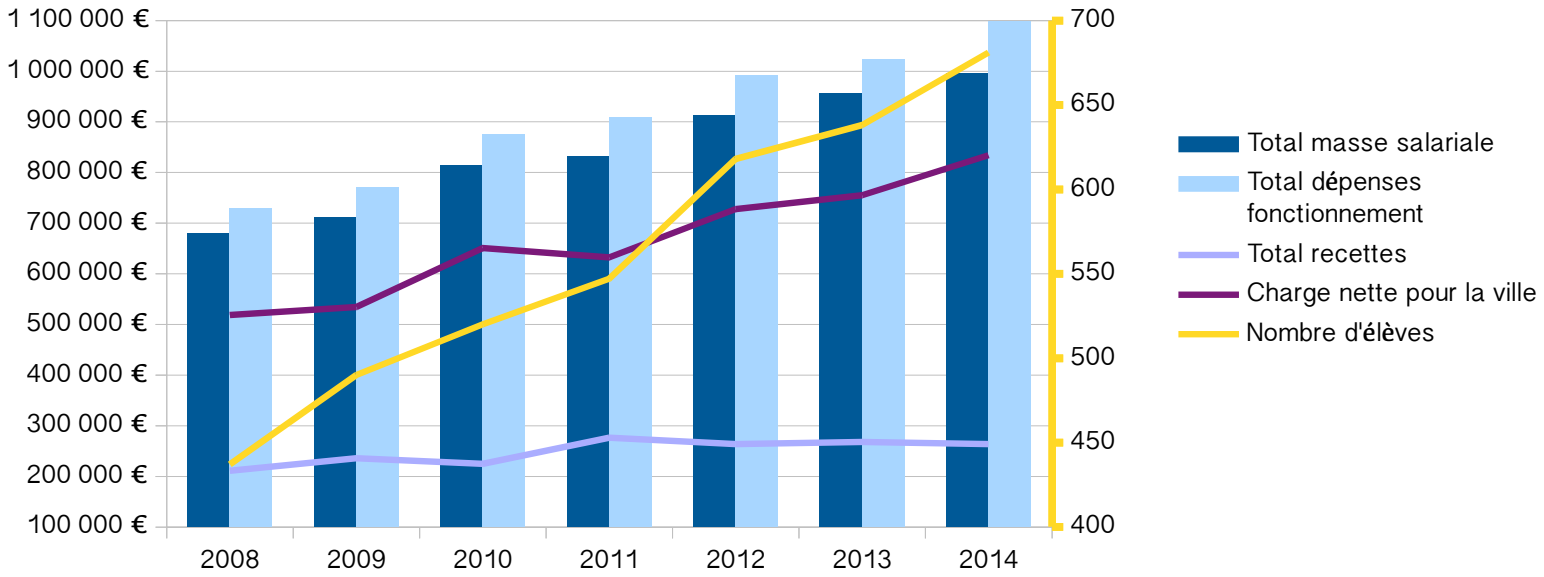

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total dépenses fonctionnement	729 218,30 €	769 370 €	875 277 €	908 012 €	990 635 €	1 022 643 €	1 097 208 €
Total recettes	210 853 €	235 503 €	224 785 €	275 931 €	263 218 €	267 665 €	263 310 €
Charge nette pour la ville	518 365 €	533 867 €	650 492 €	632 081 €	727 417 €	754 978 €	833 898 €
Nombre d'élèves	437	490	520	547	618	638	681
Coût par élève inscrit au conservatoire*	1 186 €	1 090 €	1 251 €	1 156 €	1 177 €	1 183 €	1 225 €

Commentaires :

- Stabilité du coût par élève inscrit au conservatoire entre 2008 et 2014. ***A noter : 1900 élèves environ sont concernés chaque année par les interventions musique en milieu scolaire. Le coût pour la ville par élève (scolaire + conservatoire) se situe entre 250 et 300€.**

- La progression régulière de la masse salariale est la conjonction des développements votés par le conseil municipal entre 2008 et 2013 et du glissement vieillesse technicité. Les paliers de progression de la masse salariale et de la charge nette pour la ville plus importants en 2010 et 2012 correspondent d'une part à des vagues de titularisations après réussite au concours (les concours sont organisés de façon très irrégulière dans la filière enseignement artistique de la fonction publique territoriale), d'autre part à la réforme de la catégorie B.

- Le palier de progression des recettes en 2011 s'explique par la mise en place de la nouvelle grille tarifaire en septembre 2010 (+ 19 000€) et par la réévaluation de la subvention du Conseil Général en 2011 (+ 16 000 €). A noter, une baisse de la subvention du Conseil Général en 2014 (-11 000€)

3. BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT - 2008 / 2014

Cadre politique général : Demande de classement de l'école par le Ministère de la Culture / Consolidation du positionnement comme école ressource dans le cadre du Schéma Départemental / Affirmation de l'identité forte de l'établissement et de la qualité des enseignements / Développement de la structure et des actions de rayonnement

OBJECTIF 1 : DEMANDE DE CLASSEMENT PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Formulée par le Maire auprès de la DRAC en 2007, cette demande impliquait comme prérequis pour la constitution du dossier :

- **l'élaboration d'un règlement des études** : le travail s'est déroulé de septembre 2008 à septembre 2009, fruit d'une importante réflexion pédagogique avec les professeurs, nourri d'actions de formation spécifiques.

=> le règlement des études a été adopté par le conseil municipal en novembre 2009.

=> Le classement par le Ministère de la Culture dans la catégorie Conservatoire à Rayonnement Communal a été obtenu en mars 2010 pour une durée de 7 ans

puis, la poursuite du travail de structuration de l'établissement pour mise en conformité avec les préconisations du Ministère de la Culture, à savoir :

- **la mise en place d'une organisation de l'équipe pédagogique en départements fonctionnels ou par esthétique** :

=> prévue dans le Projet d'Etablissement 2008, mise en place entre 2009 et 2010

- **la mise en place d'un Conseil d'Etablissement** : les statuts ont été votés par le Conseil Municipal en juin 2010, les premières élections ont eu lieu à l'automne et la première réunion en décembre de cette même année.

=> mise en place du Conseil d'Etablissement entre juin et décembre 2010

- **l'élaboration d'un règlement intérieur**, également fruit d'une large concertation

=> le règlement intérieur a été voté par le Conseil Municipal en mai 2012

OBJECTIF 2 : CONSOLIDATION DU POSITIONNEMENT COMME ÉCOLE RESSOURCE DANS LE CADRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

Mis en place dans le cadre de la loi de décentralisation 2004, le Schéma Départemental de Développement des Enseignement Artistiques 2007-2010 prévoyait une mise en réseau (réseaux librement constitués) des établissements structurée autour de 19 écoles ressources dont le Conservatoire de Meyzieu faisait partie.

=> mise en place d'un réseau avec les écoles de Chassieu, Decines, Pusignan, Genas et Mions (2008)

Actions réalisées: Gratuité de certains ateliers collectifs pour les élèves inscrits dans les écoles du réseau / Formations professionnelles ouvertes mutuellement à des professeurs des écoles du réseau / projet baroque inter-écoles / Rencontres de classes / Échanges de groupes lors de concerts (musiques actuelles, big-band…) / Bilan modeste de ces trois années : les dynamiques et contraintes internes à chaque établissement, laissent peu de place au travail de réseau. Changement d'orientation de la part du Conseil Général qui a préconisé une autre forme de réseau.

Lors du bilan de ce premier schéma, le Département n'a pas souhaité reconduire ces dispositions. Ainsi, le 2ème Schéma Départemental 2011-2014, abandonne l'idée d'école ressource et instaure des réseaux calqués géographiquement sur les communautés de communes et co-animés par l'ensemble des établissements membres. Pour le Grand-Lyon, un découpage en 4 secteurs est proposé, Meyzieu appartenant au réseau N°4. Le Conservatoire de Meyzieu, s'est impliqué dans la création et la co-animation de ce nouveau réseau (le RÉEL) qui rassemble les établissements publics et associatifs de Meyzieu, Chassieu, Vaulx-en-Velin, St Priest, Décines, Bron, Corbas, St-Fons, Feyzin, et Givors.

=> depuis 2012, mise en place du RÉEL : Réseau des Écoles de l'Est Lyonnais

Actions réalisées: Réunions régulières des directeurs permettant une réflexion de fond sur la place d'un établissement d'enseignement artistique sur son territoire / Organisation en mars 2013 d'une journée de formation destinée aux enseignants consacrée à l'entrée en musique / 2 rencontres en juillet 2013 et février 2015 portant sur la mutualisation des outils et des pratiques entre personnels administratifs des différents établissements publics et associatifs / Rencontres, échanges artistiques entre classes / Mise en réseau des possibilités de diffusion concernant les musiques actuelles / orchestre inter-conservatoire Meyzieu, Chassieu, Vaulx-en-Velin

OBJECTIFS 3 & 4 : AFFIRMATION DE L'IDENTITÉ FORTE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE LA QUALITÉ DES ENSEIGNEMENTS, DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE ET DES ACTIONS DE RAYONNEMENT

Ces objectifs recouvrent les missions globales de l'établissement et seront détaillés par thème :

- L'enseignement de toutes les esthétiques et pratiques musicales et théâtrales par la mise en œuvre de pédagogies adaptées et intégrées à la production artistique
- Une collaboration étroite avec l'éducation nationale par le développement de projets diversifiés et de qualité dans les groupes scolaires et les collèges.
- La diffusion et l'intégration de l'école dans le réseau artistique et culturel local et régional.
- Une démarche d'action culturelle en lien avec les acteurs sociaux de la ville

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Pratiques collectives

Les pratiques collectives constituent depuis toujours un axe fondamental de la pédagogie développée au conservatoire de Meyzieu. La musique d'ensemble est l'élément central de la pratique dès la première année.

Objectifs : Développement d'ensembles pour les élèves débutants

Stabilisation de l'offre par une répartition équilibrée sur les différents âges, niveaux et styles.

=> 91 % des élèves des parcours instrumentaux participent à une pratique collective hebdomadaire *(85 % en 2008)*

dont 83 % des élèves en 1ère et 2ème années *(14 % en 2008)*

=> 49 ateliers hebdomadaires de pratique collective pour 51h d'enseignement *(38 en 2008 pour 43,5h)* ***dont 12 dédiés aux élèves de cycle 1*** *(7 en 2008)*

Actions réalisées : Créations d'ensembles dédiés au élèves débutants / Structuration d'une offre équilibrée et pérenne pour chaque esthétique musicale à destination d'élèves de niveau débutant, intermédiaire ou avancé / Développement du travail collectif au sein de chaque classe ou interclasse : les cours d'instruments se déroulent autant que possible en binôme ou trio, par ailleurs les périodes banalisées durant lesquels les cours sont réorganisés de façon collective sont généralisées

Formation et culture musicale

Le cours de formation musicale est un lieu de synthèse en lien direct avec la pratique. La démarche vise à renforcer les liens entre les différents enseignements reçus par un élève. A la variété des publics, des motivations et projets musicaux répond un ensemble complet de propositions qu'il convient de réajuster au fil du temps afin de suivre au plus près les besoins et attentes des publics.

Objectifs : Renforcer les liens entre les différents enseignements reçus par un élève

Suivi et réajustement des propositions pédagogiques pour répondre à l'évolution des publics

Actions réalisées: Généralisation de l'utilisation des instruments dans les cours de formation musicale / Mise en place d'un répertoire commun Formation musicale-instrument-ensembles / Mise en place de référentiels de compétences par cycle incluant la pratique instrumentale et collective et la connaissance du langage musical / Mise en place de cours de formation musicale spécifiques dans le cadre des options scolaires Voix-ci Voix-là à l'école Cassin et Classes à Horaires Aménagés Musique au collège Evariste Galois / Mise en place d'un cursus formation musicale débutants ados/adultes Musiques actuelles / Refonte de l'évaluation et mise en place de bilans de compétences dématérialisés avec le logiciel DUONET.

Difficultés rencontrées : Le cursus débutant musiques actuelles existe toujours sur papier mais depuis l'an dernier il n'a pu être organisé faute de places suffisantes dans les classes instrumentales.

Pratique musicale pour les personnes en situation de handicap

L'ouverture de l'école aux personnes en situation de handicap est un axe fort du projet d'établissement.

Objectifs : former l'équipe à l'accueil d'élèves handicapés

développer les parcours individualisés d'apprentissage de l'instrument

créer des liens avec les autres classes

=> 4 ateliers adaptés accueillent environ 24 élèves handicapés depuis 2007

=> Mise en place de parcours personnalisés d'apprentissage de l'instrument (violon , percussion, guitare) pour un élève en 2009 puis 3 élèves depuis 2011.

=> Formation de l'équipe sur l'accueil des personnes en situation de handicap : 2 jours en 2011

=> Aménagement de 3 nouvelles salles au RDC accessibles aux personnes à mobilité réduite

Actions réalisées: Concerts annuels des ateliers adaptés à Meyzieu et à l'extérieur / Projets communs mêlant ateliers adaptés et les élèves des autres cursus / Jusqu'en juin 2014 atelier à la CLIS maternelle à l'école Marcel Pagnol / Travail des musiciens intervenants avec les CLIS de la ville / Participation du Conservatoire aux projets impulsés par l'association Léthé Musicale qui se consacre au niveau régional à la pratique musicale des personnes en situation de handicap.

Evaluation, suivi des élèves

L'évaluation est un élément constitutif de la pédagogie en tant qu'indicateur de la progression de l'élève tout autant que de la pertinence de l'enseignement et de son adéquation à l'élève, aux objectifs et au contexte.
La refonte complète des modalités et outils de suivi et d'évaluation a été un grand chantier pédagogique du projet d'établissement 2008/2014. Mises en œuvre à partir de septembre 2009, après 5 ans de recul et de consolidation le bilan de ces nouvelles dispositions est des plus positifs.

Objectif : élaborer et mettre en place une démarche d'évaluation formative pour le suivi des élèves

=> 3 journées de formation avec Valérie Louis (professeur en sciences de l'éducation au CNSMD) sur l'évaluation et le suivi des parcours personnalisés

=> 12 sessions de 3h de travail de l'équipe pédagogique entre 2008 et 2010 consacrées à l'élaboration des dispositifs et outils d'évaluation (référentiels de compétences, mode d'emploi, cursus…) ; ainsi que de nombreuses réunions par département, par discipline

=> depuis 2009 entre 20 et 40 élèves par an participent aux master-class et concerts de fin de cycle

=> 9 élèves suivent une formation 3ème cycle et 2 ont été diplômés en 2014.

Actions réalisées: Elaboration et mise en œuvre des nouveaux dispositifs d'évaluation / Rédactions de référentiels de compétences par discipline et par cycle / Élaboration et mise en œuvre de différents outils de suivi (contrat et suivi de projet, fiche personnalisable d'auto-évaluation…) / Mise en ligne sur DUONET des bilans de compétences individuels pour les élèves en fin de cycle consultables à tout moment par les familles et modifiables tout au long de l'année. / Mise en place d'un cursus innovant pour le 3ème cycle

Art Dramatique

La création en septembre 2008 d'une classe d'art dramatique répondait d'une part à l'incitation du Conseil Général dans le cadre du premier Schéma Départemental et d'autre part à la volonté d'élargir l'offre et d'enrichir la dynamique du conservatoire par la présence d'un autre art du spectacle vivant et toutes les possibilités de transversalités qui en découleraient.
Objectif : Renforcer la visibilité de l'art dramatique dans l'établissement par différentes actions transversales

=> 49 élèves suivent les 4 cours hebdomadaires d'art dramatique *(7 élèves et un seul cours en 2008)*

=> Formation théâtre à destination de l'équipe pédagogique (2 jours en septembre 2010)

Actions réalisées: Mise en place d'un partenariat pérenne avec le Centre Charlie Chaplin à Vaulx-en-Velin / Mise en place de présentations régulières des classes d'art dramatique / Participation des classes d'art dramatique à différents projets en lien avec les enseignants en musique, avec la médiathèque / Enseignement du théâtre dans le cadre du dispositif Voix-ci Voix-là à l'école René Cassin

LE PERSONNEL

Organisation de l'équipe et concertation

Objectifs : structuration de l'équipe pédagogique et modification de l'organigramme

mise en place de départements fonctionnels ou par esthétique dont la mission est de créer une dynamique, de valoriser l'esthétique par des actions pédagogiques ou de diffusion spécifiques ou transversales.

mise en place d'un conseil pédagogique et d'un conseil d'établissement

=> 2008, mise en place des départements pédagogiques et du conseil pédagogique

=> 2009, création d'un poste à mi-temps de directeur adjoint

=> 2010, mise en place du conseil d'établissement, 2 à 3 réunions par an. Bonne implication des représentants des usagers, prise d'initiatives telles que la réalisation d'un sondage, d'un panneau de communication pour le covoiturage, un rôle de relais d'information…

=> 2011, validation d'un nouvel organigramme intégrant un encadrement intermédiaire

=> entre 2008 etcréation de 90h/s d'enseignement, création d'un 2ème poste de secrétariat à mi-temps et d'un poste de régisseur son à tiers temps

Actions réalisées: Réunions régulières des équipes en charge des départements et du conseil pédagogique rassemblant les coordonnateurs de départements. / Visibilité renforcée et équilibrée des différentes esthétiques au travers de la saison publique grâce à de nombreux projets et actions pédagogiques menées par chaque département / Répartition des entretiens professionnels annuels entre la direction et les encadrants intermédiaires / Structuration du fonctionnement du conservatoire par la rédaction de fiches procédure pour les tâches récurrentes pédagogiques, liées à la diffusion et à la communication. / Les difficultés rencontrées concernent principalement la pérennité des équipes au gré des remplacements

Plan de formation pluriannuel

=> 1 formation annuelle au minimum organisée en interne pour l'équipe pédagogique

=> Toutes les thématiques prévues ont été traitées

=> 13 agents ont suivi les formations d'intégration après réussite au concours

Formations réalisées :

Thématiques inscrites au plan de formation : Evaluation, suivi des élèves, parcours personnalisés (2009) / Enseigner à des publics en difficulté (handicap…) (2011) / Informatique : 2 jours de formation sur le logiciel DUONET de gestion du conservatoire (2009) et logiciel MAO (2011) / L'improvisation dans différentes esthétiques musicales : musique baroque 2009, musique Irlandaise 2011, sound-painting (2014) / techniques du sons, enregistrement, sonorisation (2008) / sécurité incendie (2008)

Thématiques complémentaires : théâtre (2010) / musique antillaise (2012) / pédagogie Kodaly (2013) / accompagnement du bilan du projet d'établissement (2013)

UNE DYNAMIQUE DE PROJET

Les partenariats culturels et artistiques

L'ouverture sur l'extérieur est un élément fort de l'identité du conservatoire. Par cette démarche, le conservatoire affirme la dimension essentiellement humaine de la pratique artistique, facteur d'épanouissement et de valorisation de l'individu dans la cité, l'apprentissage musical et théâtral s'effectue directement en situation de production artistique. Au fil du temps, de multiples projets ont été réalisés en partenariat avec différents acteurs du secteur culturel ou social, local ou régional, qu'il convient sans cesse, de chercher à renouveler, enrichir et consolider.

Objectifs : approfondir les partenariats principaux et développer de nouvelles collaborations :

Partenariats développés :

Avec le service culturel de la ville : prestations d'élèves lors de spectacles de la saison culturelle (2011, 2012, 2014) concert des professeurs en ouverture de saison (2012) / nombreux partenariats avec la médiathèque, prestations d'élèves ou de professeurs en musique ou art dramatique, mardis à la clés, 4 concerts par an jusqu'en 2012, Les bibliothécaires racontent (2009), Invitation à Carthage (2009), soirée romantique (2010), exposition des airs et des accords (2011), ça pousse dans les arbres (2010), soirée antillaise (2012), Les oniriques (2013), Louisiane (2013)

Avec le réseau des écoles de l'est ou d'autres écoles ou conservatoires : rencontres inter-classes en harpe, violoncelle, flûte à bec, hautbois, musiques actuelles…

Avec des structures culturelle régionales : CNSMD de Lyon , Biennale Musiques en Scène, Musée des Beaux Arts de Lyon, Opéra de Lyon (projet expressions d'aujourd'hui 2010), festival les guitares du Tonkin (master-class annuelles et accueil d'élèves lors de concerts depuis 2010), festival jazz à Fareins, festival jazz à Vienne, club de jazz la clé de Voute (junior-jam, et concerts d'élèves, chaque année depuis 2008), Compagnie Kat'chaça (2011), Centre Charlie Chaplin Vaulx-en-Velin (avec la classe d'art dramatique, chaque année depuis 2012), auditorium de Lyon (participation d'élèves à une master-class 2013), festival des musiques juives, festival de la Grange Rouge (musiques traditionnelles 2011, 2012, 2013)…

Avec des artistes invités : Michèle Bernard (2009), Les Witches (2009), Minor Swing (2010), Cécile Léna (2011), Jokary Players (2011), Tina Chancey (2011), Elisa Velia (2012), Max Cilla (2012), Patrice Perdrisot (2012, 2013), Philippe Cauvin (2013), Mickaël Cheret (2013), Enzo Enzo (2014). Chaque année à l'occasion des fins de cycle 10 à 12 master-class avec des musiciens invités sont organisées.

Avec les associations culturelles majolanes : FJEP modern-jazz (2013), Ciné-passion (2014), Centres Sociaux (partenariat régulier),

Lieu ressource pour les acteurs sociaux de la ville

Il est dans la mission de service public du conservatoire de mettre sa compétence à disposition des différents acteurs du secteur social ; mais ces liens participent aussi à la dynamique de l'établissement en contribuant à la rencontre des différents publics. Les ateliers territoriaux Mathiolan et Plantées sont l'occasion d'échanges fructueux entre acteurs de différents secteurs professionnels et d'initier de multiples partenariats ponctuels, liés à un événement particulier ou pérennes.

Partenariats développés :

ADAPEI (2008), Kiosque Mathiolan (2009), Maison de retraite les Tamaris (2008 et 2009), EPODE (2009), Maison de retraite publique (2009 et 2010), ADSEA(2013), Ateliers Santé Ville (2014), Pôle seniors (2011 et 2014), Maison de retraite Jean Courjon (2014)…

Centre Social René Cassin et Flora Tristan : partenariat pérenne aux multiples facettes selon les projets de chacune des structures : soirées culturelles, accueil de groupes lors des concerts, fête du quartier Plantées, lancement des jardins partagés, atelier coutures lors du projet « faisons un opéra » …

La diffusion

L'aboutissement du travail, des projets et partenariats est la rencontre avec le public. Le conservatoire porte une riche saison publique, rythmée de « petits concerts » en grands rendez-vous », de soirées thématiques en festivals auxquels il faut ajouter les prestations s'intégrant dans de nombreux évènements portés par la ville et ses partenaires, la présence du conservatoire pour l'animation de différents temps festifs sur la ville : fête de la musique, vœux du Maire, cérémonies patriotiques (5 par an)…

=> 70 manifestations publiques à Meyzieu en 2014 contre 42 en 2008 : progression constante du nombre de prestations au fil des années.

=> Estimatif du public annuel : environ 11000 spectateurs en 2014 contre 5000 en 2008

La présence d'artistes professionnels dans la saison du conservatoire constitue un élément indispensable, complément d'une grande richesse à la pédagogie. Il s'agit d'artistes invités ou des professeurs eux mêmes, artistes en résidence permanente sur le territoire. Malheureusement, au fil des années la contraction des moyens budgétaires rend plus difficile la mise en œuvre de tels projets.

Concerts professionnels : Michèle Bernard (2009), Les Witches (2009), Minor Swing (2010), Jokary Players (2011), Elisa Velia (2012), Max Cilla (2012), Mickaël Cheret (2013), L'étrangleuse dans le cadre du festival de musiques actuelles (2014), Enzo Enzo partenariat avec la saison culturelle (2014). Concerts des professeurs en 2012 et 2013. Prestations des professeurs dans le cadre des projets pédagogiques (soirées thématiques, concerts scolaires, spectacles Voix-ci Voix-là).

Certaines manifestations sont programmées dans le cadre d'un travail thématique qui permet d'aborder plusieurs facettes d'une même culture/esthétique et de nourrir ainsi le regard des élèves et du public. Des partenariats ou résidences d'artistes sont souvent développés à cette occasion.

Thématiques abordées : La musique baroque (2009), Expressions d'aujourd'hui (2010), La musique Irlandaise (2011), Les Antilles (2012), Le jazz (2013)

LES LIENS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Le travail avec l'éducation nationale constitue une mission importante du conservatoire et un axe fondamental en matière d'action culturelle, l'occasion pour tous les écoliers majolans de vivre une véritable expérience artistique porteuse de sens.

=> 79 classes élémentaires bénéficient en 2014 d'interventions scolaires pour un volume de 52,5h/s et en moyenne entre 2008 et 2014 près de 74 classes en ont été bénéficiaires chaque année.

=> 3 classes de CM2 des écoles Prévert et Condorcet bénéficient du programme Orchestre à l'école

Le contenu des interventions musique est décidé de façon concertée avec l'enseignant en charge de la classe et en cohérence avec son projet et les apprentissages scolaires. Chaque année des moyens plus importants sont attribués à un ou deux projets prenant appui sur les ressources du conservatoire ou les thématiques de l'année en cours.

Principaux projets mis en œuvre entre 2008 et 2014 : Michèle Bernard école Marcel Pagnol (2009), Projet CD écoles Condorcet et Jacques Prévert (2009), Expressions d'aujourd'hui écoles des Calabres et René Cassin (2010), Faisons un Opéra école René Cassin (2011), Musique et cirque école du Grand Large (2012), chansons anglo-saxonnes (2013), « ça jazz à Cassin » école René Cassin (2014), Enzo Enzo école Jacques Prévert (2014)

L'école René Cassin

Objectif : valoriser le groupe scolaire René Cassin en lui donnant une plus-value culturelle.

Le constat posé de l'absence quasi-totale d'élèves de cette école dans les effectifs du conservatoire et d'un bien moindre recours aux interventions musiques dispensées dans le cadre scolaire, une démarche au long cours a été initiée dès 2008 afin de promouvoir la pratique musicale à l'école René Cassin. Partant de la mise en œuvre systématique dans toutes les classes de modules musique de base, une montée en puissance a été opérée avec au fil des années des projets de plus en plus ambitieux, ouverts sur la ville. Ainsi en 2009/2010 une classe a participé au projet « Expression d'Aujourd'hui » en lien avec le conservatoire, une autre école majolane et une école de Décines. En 2010/2011 toutes les classes de cycle 3 se sont engagées dans un projet de très grande ampleur et au très fort rayonnement sur la ville « Faisons un opéra ». Ce projet s'appuyait sur des partenariats avec le centre social Cassin, la médiathèque, le secteur petite enfance… A la rentrée suivante, le dispositif VOIX-CI VOIX-LÀ d'apprentissage de la musique par la pratique vocale et le théâtre a été déployé. Par ailleurs, cette dynamique rayonne sur les autres classes qui développent des projets artistiques de grande qualité (« ça jazz à Cassin » en 2014)

=> en 2010/2011 : 120 élèves de cycle 3 ont réalisé 2 opéras pour enfants accompagnés par un ensemble instrumental de professeurs du conservatoire. 2000 spectateurs ont assisté aux 4 représentations de haute qualité données à l'espace Jean Poperen.

=> depuis septembre 2011, chaque année 24 à 26 élèves de CM1, CM2 de l'école Cassin suivent le dispositif VOIX-CI VOIX-LÀ. 2 représentations sont données à l'espace Jean Poperen chaque année rassemblant environ 900 spectateurs issus de tous les quartiers de la ville.

Les collèges

Objectif : développer les partenariats avec les collèges

Collège Evariste Galois : Créées en septembre 2008, les classes orchestre se sont développées et le dispositif s'est affiné. En juin 2015, 2 élèves de la première promotion de classe orchestre qui ont poursuivi leur pratique musicale au conservatoire durant leurs années de lycée passeront le BAC ; elles ont choisi l'option facultative musique. Depuis 2011, une 2ème option destinée à des enfants déjà musiciens a été créée ; elle a obtenu le label CHAM (classes à horaires aménagés musicale) en 2014.

Collège des Servizières : Pour faire suite au dispositif Voix-ci Voix-là à l'école René Cassin, une option centrée sur la voix et le théâtre a été proposée au collège des Servizières de septembre 2012 à juin 2014. Suite à un changement de direction au collège, il n'a pas été possible de la maintenir plus avant.

=> 53 élèves de la 6ème à la 3ème suivent le cursus classes orchestre au collège Evariste Galois
=> 25 élèves de la 6ème à la 3ème suivent les classes à horaires aménagés au collège Evariste Galois
=> label Classes à Horaires Aménagés Musicales obtenu au printemps 2014.
=> option « Bouge et chante » au collège des Servizières proposée pour les élèves de 6ème de 2012 à 2014, 15 élèves/an ont fréquenté ces ateliers, majoritairement issus du dispositif VOIX-CI VOIX-LA

Incidence des dispositif scolaires sur l'origine sociale des usagers du conservatoire

=> 23 familles du conservatoire habitent dans les quartiers CUCS. 15 sont des familles d'élèves des dispositifs Classes Orchestre au collège Galois ou VOIX-CI VOIX-LÀ à l'école René Cassin et 4 en sont des anciens élèves qui ont prolongé leur pratique au delà de l'option.

LES MOYENS MATÉRIELS

La communication

Objectifs : mise en place d'un plan de communication annuel
mise en place d'un journal de l'établissement
mise en place d'un site internet spécifique
amélioration de la communication avec les usagers

Actions réalisée : nouveau site internet de la ville intégrant une section spécifique pour le conservatoire (2009), mise en place d'un plan de communication annuel (à partir de 2009), amélioration de la communication avec les usagers grâce au logiciel DUONET (communication via le module extranet et par mail à partir de 2009, par SMS à partir de 2012), refonte de la plaquette du conservatoire (2011)

actions différées : mise en place d'un site internet et d'un journal de l'établissement

L'informatique

Objectifs : mise en place d'un nouveau système de gestion administrative et pédagogique du conservatoire
amélioration de l'équipement informatique administratif et pédagogique

=> mise en place du logiciel DUONET de gestion pédagogique et administrative avec les modules extranet destinés aux professeurs et aux usagers (2010)

Actions réalisée : achat ou renouvellement de tous les ordinateurs de l'administration (direction, adjoint de direction, secrétariat), mise en place du courant porteur en ligne dans toute les salles (2010) puis du wifi (2012) permettant aux enseignants de disposer d'un accès internet pour leurs cours, formations de prise en charge du nouveau logiciel (2010), développement d'un parc informatique pédagogique pour les musiques actuelles (2012), création d'une classe de musiques assistées par ordinateur (2012)

Locaux

Objectifs : amélioration des locaux actuels
études en vue d'un projet de nouveaux locaux

=> finalisation de l'étude de programmation en vue des nouveaux locaux réalisée avec le cabinet IDA concept. Le dernier comité de pilotage aura lieu début 2015.

Actions réalisée : réfection et insonorisation des salles 11 (2009), 12 et salle musiques actuelles (2010), espaces d'accueil (2012), 2 salles de musique à l'école René Cassin (2012), 9 et 10 (2014), installation d'un bâtiment modulaire sur la pelouse (2010)

Développement durable

Objectifs : Amélioration du fonctionnement
Valorisation des modes doux de déplacement
Amélioration du bâtiment existant au regard de la consommation d'énergie
Réflexion sur les locaux selon normes « HQE »
Réduction des impressions papier

Actions réalisée : réduction des impression papier par la généralisation d'une communication par mail avec les usagers (à partir de 2010), isolation thermique de la salle musiques actuelles (2010), changement de la chaudière (2012), la norme HQE n'a pas été retenue pour l'étude de programmation en vue des nouveaux locaux mais une grande exigence est portée à ce point, la valorisation des modes doux de déplacement est une thématique également traitée dans l'étude de programmation.

MEYZIEU
Conservatoire
MUSIQUE | ART DRAMATIQUE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015 / 2020

2ème partie

Objectifs et perspectives
sur la période 2015 à 2020

Index

1. Missions et objectifs p1

2. Axes politiques de développement pour la période 2015 / 2020 ..... p3

3. Le conservatoire, ouvert à tous et à toutes les pratiques :

   a) Tous les enfants majolans dans le cadre du partenariat avec l'Éducation Nationale p3
   b) Les élèves des parcours d'apprentissage de la musique et du théâtre p5
   c) Les musiciens amateurs souhaitant un accompagnement de leur pratique p7

4. Le conservatoire ancré dans la cité et ouvert sur le monde : p7

   a) Partenaire des acteurs culturels et sociaux de la ville, ... p8
   b) Acteur de création et de diffusion artistique sur le territoire, ... p8
   c) En lien étroit avec la scène culturelle et artistique régionale p9

5. Les moyens mis en oeuvre

   a) Le personnel, la concertation p9
   b) Les locaux p11
   c) La communication p11

6. L'évaluation du projet d'établissement p12

1. Missions et objectifs

Les missions des conservatoires sont définies par différents textes cadres dont les principaux sont :

- La charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre (2001) Ministère de la Culture et de la Communication
- Le schéma national d'orientation pédagogique en musique, danse et théâtre (2008) Ministère de la Culture et de la Communication
- La loi relative aux libertés et responsabilités locales, Titre IV chap 3 les enseignements artistiques du spectacle (2004)
- Les décrets et arrêtés relatifs au classement des établissements (2006) Ministère de la Culture et de la Communication
- Le schéma Métropolitain de Développement des Enseignements Artistiques attendu pour 2016 en remplacement du Schéma Départemental

Extraits de la charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre (2001)

La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective.

Missions pédagogiques et artistiques

Pôles de référence en matière d'enseignement artistique, les établissements d'enseignement en danse, musique et théâtre, ont pour mission centrale la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles (...)
Ils contribuent à la politique d'éducation artistique relevant de l'Education Nationale dans le cadre de l'enseignement général.
Cette mission de sensibilisation et de formation ne peut se concevoir sans articulation avec la vie artistique contemporaine. Les établissements dispensent des enseignements riches et diversifiés, proposant, sur un territoire donné, l'ensemble des expressions artistiques d'aujourd'hui. Les œuvres, les artistes sont au cœur de la vie de ces établissements dont le projet doit prévoir, selon des modalités diverses, la présence régulière d'artistes invités. Une attention et une place constante sont accordées tant à la création contemporaine et aux cultures émergentes, qu'aux patrimoines artistiques, témoignant à la fois de l'histoire, de la vitalité et du renouvellement de chaque discipline.

Missions culturelles et territoriales

Les établissements d'enseignement en danse, musique et théâtre rayonnent sur un territoire ; ils suscitent et accueillent les partenariats culturels nécessaires à l'exercice de leurs missions. (...) Ils sont des lieux de ressources pour les amateurs; ils les informent, les aident à définir et éventuellement à assurer leurs formations ; ils les accueillent dans leurs locaux et favorisent le développement d'échanges et de collaborations entre groupes amateurs, soit dans les établissements eux-mêmes, soit en dehors de leurs murs. Ils sont des centres d'animation de la vie culturelle, proposant au public leurs activités (travaux d'élèves); ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels et favorisent les échanges avec les structures et associations culturelles, locales ou non. Ils contribuent à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics. L'accès de la population à l'ensemble des formations artistiques d'aujourd'hui, doit être facilité par l'organisation des établissements en réseaux non hiérarchisés de réflexion et de collaboration dans le cadre de schémas intercommunaux, départementaux et régionaux.

Le conservatoire de Meyzieu souscrit pleinement aux valeurs énoncées par la charte, reprises et développées par les autres textes et s'attache à les faire vivre sur le territoire au travers un faisceau d'actions concrètes, reliées en elles, cohérentes et complémentaires, articulées en trois pôles :

- L'enseignement artistique réparti en 2 secteurs

  l'enseignement spécialisé concerne les élèves des différents parcours d'apprentissage de la musique et du théâtre.
  L'établissement a pour vocation d'accompagner ces élèves artistes de tous âges vers une pratique artistique amateur riche et autonome ou, pour certains, vers une formation plus poussée au sein d'un Conservatoire à Rayonnement Départemental ou Régional,
  - par la mise en œuvre de pédagogies adaptées et intégrées à la production artistique,
  - par l'exploration de toutes les esthétiques et pratiques musicales et théâtrales, la démarche du conservatoire se déploie autour des axes fondamentaux que sont :

=> l'autonomie, la créativité, l'écoute de l'autre et le jeu collectif, l'insertion dans la cité et l'ouverture vers tous les publics

  l'éducation artistique s'adresse à l'ensemble des enfants majolans grâce à un partenariat étroit avec l'éducation nationale. Il s'agit :

=> d'élaborer des propositions pédagogiques fortes, cohérentes vis à vis des préconisations de l'institution, et ayant une réelle efficacité de démocratisation de l'accès aux arts.

  Les interventions musique en milieu scolaire développent, dans les écoles élémentaires, des activités liées aux programmes d'enseignement.
  En lien avec une école ou un collège, les options ou Classes à Horaires Aménagés Musicales proposent des conditions très favorables, intégrées à l'emploi du temps scolaire, pour apprendre la musique ou approfondir sa pratique.

- L'accompagnement des pratiques amateurs est une mission moins connue mais en plein développement. C'est un axe renforcé du présent projet d'établissement :

=> Le conservatoire est un lieu de pratique musicale, d'émulation artistique, de convivialité et d'échange, pour les musiciens amateurs. Ils y trouvent un ensemble de services leur permettant de dynamiser, renouveler et enrichir leur pratique.

- La diffusion et l'animation du territoire

  L'activité du conservatoire se situe au cœur de la vie culturelle majolane par la diffusion des réalisations liées aux activités pédagogiques mais aussi par l'accueil d'artistes professionnels invités. Les liens développés avec les acteurs sociaux et culturels permettent d'aller à la rencontre de nouveaux publics et une présence au quotidien dans la ville.
  Le conservatoire est également actif sur la scène culturelle et artistique régionale. Il constitue à Meyzieu, un lieu ressource sur les arts chargé d'informer ou de conseiller les habitants et les structures.

2. Axes politiques de développement pour la période 2015 / 2020

Si l'ensemble de ces missions constitue un tout mené de façon globale, il importe, au regard du contexte actuel et des objectifs politiques de la ville en matière culturelle, de formuler un cadre général qui sous-tendra le développement du conservatoire durant la période 2015 / 2020 :

=> Développement maîtrisé de la structure et de son rayonnement en parallèle à la mise en œuvre du projet de nouveaux locaux

=> Poursuite et développement des actions de diversification des publics dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle

=> Implication dans le Schéma Métropolitain de Développement des Enseignements Artistiques

=> Renouvellement du classement du conservatoire en 2017

=> Evolution de l'offre pédagogique en réponse aux problématiques du temps de l'élève et du renouvellement des effectifs

=> Développement de l'accueil des musiciens amateurs par la mise en place de propositions spécifiques

3. Le conservatoire ouvert à tous et à toutes les pratiques

a) Tous les enfants majolans dans le cadre du partenariat avec l'éducation nationale

– **Les interventions en milieu scolaire** : La présence des musiciens intervenants au sein du conservatoire est une évidence depuis toujours. Au fil des années et des réalisations des liens étroits se sont tissés entre les groupes scolaires et le conservatoire. Actuellement, 5 enseignants titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, interviennent chaque année dans environ 75 à 79 classes élémentaires pour un volume horaire situé entre 50 et 55h hebdomadaires.

La démarche retenue suppose une forte implication des enseignants de chaque groupe scolaire. Chaque année, ils effectuent auprès du conservatoire une demande d'intervention musique qui peut être soit un « module » (10 séances d'1h proposant un travail de base de la voix ou du rythme) soit un « projet ». Le projet, est élaboré en cohérence avec le projet d'école et la vie de la classe et si besoin avec l'aide d'un musicien intervenant. Il aboutit à un spectacle, un enregistrement ou toute autre finalisation et peut éventuellement nécessiter la mise en œuvre de moyens supplémentaires matériels ou humains apportés par l'école ou par le conservatoire. La durée d'un projet varie de 4 à 10 mois, un projet peut concerner une ou plusieurs classes d'une même école, ou même être transversal à plusieurs groupes scolaires. Le conservatoire peut également être à l'origine de projets particuliers s'appuyant sur les thématiques travaillées et sur la venue d'artistes invités ce qui permet de riches échanges et une valorisation du travail des enfants.

Chaque année, l'étude et la validation des demandes sont réalisées conjointement par le directeur du conservatoire, le coordonateur des musiciens intervenants, le conseiller pédagogique de la circonscription de Meyzieu et le conseiller pédagogique en éducation musicale de l'académie. De l'élaboration à la finalisation, la qualité de l'interaction entre le musicien intervenant et l'enseignant est fondamentale, gage de réussite de l'action. Le conservatoire est très attaché à permettre un réinvestissement par l'enseignant dans sa classe des propositions artistique apportées par le musicien intervenant. En parallèle à ces interventions sont proposées de façon égale à toutes les écoles élémentaires publiques de la ville, des dispositifs spécifiques sont déployés dans certaines écoles en réponse à des problématiques particulières.

- **Les orchestres à l'école cuivre** concernent 2 classes de CM2 de l'école Condorcet (depuis 2007) et 1 classe de CM2 de l'école Jacques Prévert (depuis 2012). Ce dispositif d'initiation à la musique et à la pratique instrumentale par l'orchestre permet tout à la fois, à tous les enfants concernés de vivre une expérience artistique et humaine d'une grande richesse mais également d'accompagner l'entrée en 6ème pour les enfants qui choisiront de prolonger cette aventure en rejoignant les Classes Orchestre au Collège Evariste Galois.

- **La classe Voix-ci Voix-là à l'école René Cassin**, est un dispositif d'apprentissage et de pratique artistique centré sur la voix et le théâtre.
  Les objectifs de Voix-ci Voix-là s'inscrivent dans la durée. Il s'agit de : développer de façon pérenne les activités artistiques dans le quartier des Plantées, de permettre à des enfants dont les familles sont souvent éloignées des lieux culturels de la région de bénéficier d'un enseignement artistique de qualité dans le cadre scolaire et péri-scolaire et de vivre une véritable expérience artistique porteuse de sens, de favoriser les échanges et la mixité sociale et contribuer au rayonnement du quartier des Plantées (cf description détaillée, 3ème partie)
  Depuis sa création en 2011, le projet Voix-ci Voix-là bénéficie du soutien de l'Etat dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, et fait l'objet d'un conventionnement avec l'Inspection Académique. Il s'articule en deux phases :
  LA PHASE DE DÉCOUVERTE concerne tous les enfants de CP, CE1 et CE2 à raison d'1h/s de pratique musicale durant le temps scolaire. Le travail sensoriel domine, centré sur le corps et la voix. A la fin du CE2 les enfants peuvent, si ils le souhaitent, demander à rejoindre
  LA CLASSE VOIX-CI VOIX-LÀ où pendant 2 ans, 24 enfants de CM1 et de CM2 encadrés par l'enseignante en charge de la classe et par 3 professeurs du conservatoire, bénéficient d'un enseignement musical et théâtral de 4h /s réparti pour moitié sur les temps scolaire et péri-scolaire.
- **Les Classes Orchestre au collège Évariste Galois** s'adressent à des élèves débutants, recrutés à l'entrée en 6ème qui pourront dans le cadre propice d'un aménagement horaire de l'emploi du temps du collège, apprendre la musique dans le contexte stimulant d'un orchestre, découvrir ses exigences (régularité du travail, respect des règles...) et les joies qui en découlent (plaisir instrumental, partage au sein du groupe et avec le public, progrès réalisés...), vivre une expérience humaine et artistique porteuse de sens. (cf description détaillée, 3ème partie).

- **Les Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM) au collège Évariste Galois** sont accessibles aux élèves déjà musiciens qui pourront dans ce cadre propice poursuivre leur apprentissage musical dans des conditions favorisant leur progression, acquérir une pleine autonomie et développer une pratique artistique riche contribuant à leur épanouissement. (cf description détaillée, 3ème partie)

Depuis la création des classes orchestre en 2008 le partenariat avec le collège Evariste Galois n'a cessé de se renforcer. Les CHAM sont venu en 2011 compléter le dispositif qui est complet depuis cette rentrée 2014 avec 1 orchestre par niveau scolaire et par option. Chaque année, une classe entière option musique est recrutée à raison de 2/3 d'élèves en classe orchestre et 1/3 en CHAM. Les classes orchestres et CHAM se produisent en concert et participent à des projets spécifiques pour chaque classe ou communs, parfois en lien avec d'autres groupes du conservatoire. La saison 2014/2015 s'annonce particulièrement riche : projet Wagner pour les classes orchestre 3ème et les CHAM 6ème et 5ème, projet autour du film Les temps Moderne de Charlie Chaplin pour les classes orchestre 4ème, création musicale pour le prix littéraire Pierre Bottero dans la cadre des Oniriques en 2015 pour les CHAM 4ème et 3ème...

Le conservatoire travaille de concert avec le collège sur les questions d'organisation ainsi que sur le suivi pédagogique et disciplinaire des élèves. Ces options font l'objet d'un conventionnement avec le rectorat.

– Incidence des dispositifs spécifiques en milieu scolaires sur l'origine sociale des usagers du conservatoire

Comme indiqué dans le bilan du projet d'établissement 2008/2014 ces options scolaires au collège et à l'école René Cassin sont d'une grande efficacité quant à la diversification des publics fréquentant le conservatoire. Sur 23 familles du conservatoire habitant dans les quartiers CUCS. 15 sont des familles d'élèves qui en sont issus et 4 en sont des anciens élèves qui ont prolongé leur pratique au-delà de l'option.

– Périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Le conservatoire s'est investi dans l'élaboration du Projet Éducatif de Territoire en formulant différentes propositions d'ateliers pour le temps péri-scolaire. Pour l'année 2014 / 2015, 2 ateliers d'éveil musical à destination des maternelles ont été mis en place dans les écoles René Cassin et Jacques Prévert. Le bilan de cette première année sera réalisé avec le service de l'éducation et des perspectives pour les années suivantes élaborées. Le conservatoire continuera de s'associer à cette démarche.

OBJECTIFS POUR LA PÉRIODE 2015 / 2020 CONCERNANT LE PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

=> Continuer la prise en charge des interventions musique dans les écoles élémentaires publiques

=> Poursuivre les dispositifs spécifiques à l'école René Cassin et au collège Evariste Galois dans une perspective d'ancrage et de recherche constante d'un partenariat fécond avec l'éducation nationale, de contenus pertinents et renouvelés, d'une organisation fluide.

=> Poursuivre le travail avec le service de l'éducation dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

=> Dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle, proposer des actions favorisant la démocratisation culturelle et la mixité sociale.

b) Les élèves des parcours d'apprentissage de la musique et du théâtre

L'enseignement spécialisé de la musique et du théâtre constitue le cœur de métier des conservatoires. La pédagogie développée à Meyzieu est depuis toujours particulièrement novatrice et l'offre des plus ouvertes quant à la variété des esthétiques proposées. Ainsi, lors du projet d'établissement 2008 / 2014, un important travail sur l'évaluation formative a été mené avec succès (cf Bilan en 1ère partie) ainsi qu'une première étape dans la mise en place de parcours personnalisés. Le bilan de ces actions mais également certains constats posés au fil des années, l'analyse des demandes et problématiques des usagers ont conduit le Conservatoire à entreprendre un vaste chantier aboutissant à la recréation quasiment complète de certains parcours afin d'apporter des réponses sur plusieurs points précis, exposés ci-après. La 3ème partie du Projet d'Établissement est entièrement consacrée à la description de ces nouvelles dispositions, les modalités de mise en œuvre sont précisées en Annexe.

– **La classe d'art dramatique,** créée en 2008, a su peu à peu trouver sa place dans la vie de l'établissement. Lente au début, la progression des effectifs s'est ensuite accélérée et l'on compte actuellement 49 élèves de théâtre âgés de 8 à 21 ans, répartis entre les niveaux éveil, initiation et cycle 1. La présence du théâtre aux côtés de la musique favorise l'émergence de projets transversaux. Les années futures devront permettre :

=> D'ancrer la classe d'art dramatique au sein du conservatoire par la stabilisation à leur niveau actuel ou la progression des effectifs

=> De développer des projets spécifiques forgeant l'identité propre de cette classe mais également, des projets transversaux mêlant théâtre et musique

- **L'accès au conservatoire** : Entre 2007 et 2011, la capacité d'accueil de nouveaux élèves résultait principalement de l'augmentation du volume horaire hebdomadaire d'enseignement (+ 20 ou 30h par an), dès 2012 ce rythme de progression s'est ralenti pour s'arrêter en 2014 et 2015. Les classes instrumentales étant saturées, l'accès au conservatoire est peu à peu devenu très difficile pour les adultes, les adolescents voire même les enfants qui n'auraient pas commencé par l'éveil musical. Or la musique se débute à tout âge, et les exemples ne manquent pas d'élèves passionnés, pleinement investis dans leur pratique ayant débuté la musique à 12, 15, 20, 40 ans... C'est pourquoi, il convient de :

=> fluidifier l'accès au conservatoire et équilibrer le recrutement selon les âges des postulants

- **Le temps de l'élève** : Traditionnellement l'apprentissage de la musique s'articule en 3 disciplines, l'instrument, le langage musical, la pratique collective et donc 3 cours distincts. Les contraintes pesant sur l'emploi du temps des enfants et des familles étant souvent complexes, le nombre de déplacements au conservatoire apparaît comme un frein pour certains. Cependant, il est important de préserver la dynamique extraordinaire, source de motivation pour nombre d'élèves, autour des nombreux ateliers de pratiques collectives proposés, dès les plus jeunes années et dans toutes les esthétiques par le conservatoire de Meyzieu. Enfin, la question du lien entre les disciplines, de la capacité de l'élève à réinvestir dans une situation les apprentissages réalisés dans un autre cadre est toujours au cœur du travail de l'équipe pédagogique. En réponse à ces problématiques, les objectifs vers lesquels tendent les nouveaux parcours sont les suivants :

=> proposer pour l'entrée en musique une approche globale de l'apprentissage, par la pratique et dans le cadre stimulant d'un groupe

=> proposer aux usagers une organisation plus compacte, permettant de limiter les déplacements

=> maintenir dès le premier cycle, des pratiques collectives dans les différents styles organisées à l'année ou par session

Les rythmes des élèves : En 2009, le règlement des études instaurait le parcours Projet et l'idée d'un cheminement personnalisé, contractualisé avec chaque élève. Certains se sont emparés de cet espace d'expression mais pour d'autres, souvent des adolescents, cette liberté semblait difficile à investir. Le bilan des six années écoulées a conduit l'équipe pédagogique à reformuler complètement la notion de projet, en travaillant selon 2 axes : l'âge d'accès et la préparation en amont, par un cursus préalable donnant aux élèves les compétences nécessaires pour se lancer dans un travail par projet ; la structuration du cursus lui même, le cadre et les outils accompagnant les élèves de projet en projet. Le nouveau parcours ados/adultes organisé en 3 cycles, débutant, perfectionnement et cycle projet vise à :

=> proposer aux adolescents et adultes un cheminement encadré vers une pratique musicale autonome par le biais d'un enseignement modulaire permettant de construire un parcours adapté aux besoins de chaque élève.

=> offrir un cadre structuré et stimulant permettant aux élèves d'investir une démarche de projet personnel.

Une thématique sera travaillée de manière transversale dans tous les parcours :

=> renforcer la dimension collective dans l'enseignement instrumental qui devra concerner chaque élève pendant tout ou partie de l'année.

c) Les musiciens amateurs souhaitant un accompagnement de leur pratique

Les missions d'accompagnement des pratiques amateurs sont inscrites dans les textes officiels depuis longtemps. En réponse, les propositions spécifiques des conservatoires sont le plus souvent centrées sur les pratiques orchestrales ou chorales complétées, lorsque les locaux le permettent, du prêt de salles (en particulier pour les musiques actuelles) ou de partenariats avec des associations. Pour le reste, le seul accès possible au conservatoire pour un musicien amateur est bien souvent d'être élève, souvent avec difficulté car les adultes ne sont pas prioritaires.
Ces constats sont parfaitement observables à Meyzieu. Pourtant, il existe chez les adultes et les grands adolescents, une véritable demande de pratique artistique riche et dynamique, en lien avec les autres. Et il apparaît évident que les personnes terminant leur cursus d'élève au sein du conservatoire puissent au-delà, continuer leur pratique ; c'est bien là, tout le sens de l'enseignement et les élèves en formulent le souhait. Pour répondre à ces problématiques, l'équipe pédagogique a engagé une réflexion sur l'ensemble des pratiques amateurs, les conditions permettant leur développement, les besoins de ces publics. Il en résulte un ensemble de propositions rassemblées dans le « Domaine des amateurs ». Certes, les locaux actuels ne laissent que peu de possibilités pour ce type de développement, le domaine des amateurs ne pourra trouver sa pleine expression que dans des locaux adaptés. Dans l'attente, il conviendra donc de faire preuve de créativité pour proposer dès maintenant, un ensemble de services certes limité, mais néanmoins cohérent. Par la mise en place du « Domaine des amateurs », le conservatoire souhaite :

=> proposer aux musiciens amateurs, au côté des pratiques chorales et orchestrales, un cadre favorisant l'émergences de pratiques diversifiées, autonomes, si besoin soutenues par des services concrets et ponctuels. Ces nouveaux services seront déployés progressivement en fonction des disponibilités des locaux.

Les nouvelles dispositions concernant les parcours d'enseignement artistiques et les pratiques amateurs dont les finalités sont présentées ci-dessus et le contenu précis détaillé en 3ème partie, constituent un chantier de très grande ampleur. Il conviendra donc d'une part, d'informer pleinement les usagers afin qu'ils puissent s'approprier ces nouveautés mais également, d'assurer un suivi précis et régulier de leur mise en œuvre.
Les objectifs généraux accompagnant la mise en œuvre du nouveau règlement pédagogique s'imposent :

=> informer les usagers sur le nouveau règlement pédagogique, dès le début 2015 puis au fur et à mesure de sa mise en application,
=> évaluer la pertinence des nouveaux dispositifs au regard des objectifs fixés et procéder si besoin, aux réajustements nécessaires.

4. Le conservatoire ancré dans la cité et ouvert sur le monde

L'ouverture sur l'extérieur est un élément fort de l'identité du conservatoire. Par cette démarche au cœur de son projet, le conservatoire affirme la dimension essentiellement humaine de la pratique artistique, facteur d'épanouissement et de valorisation de l'individu dans la cité. La complémentarité des compétences et la synergie des différents acteurs du projet d'établissement permet de traduire en actions cet objectif fondamental. Au fil du temps, de multiples projets ont été réalisés en partenariat avec différents acteurs du secteur culturel ou social, local ou régional. L'apprentissage musical et théâtral s'effectue directement en situation de production artistique. A l'écoute de l'évolution de la société il convient sans cesse, de chercher à renouveler, enrichir et consolider ces liens afin d'intégrer la valorisation des patrimoines culturels à une démarche créatrice inscrite dans le monde actuel.

a) Partenaire des acteurs culturels et sociaux de la ville

Il est dans la mission de service public du conservatoire de mettre sa compétence à disposition des différents acteurs du secteur social ; mais ces liens participent aussi à la dynamique de l'établissement en contribuant à la rencontre des différents publics. La signature en 2013 de la Charte de Coopération Culturelle du Grand Lyon, ancre cette démarche dans un cadre plus large et met en avant la recherche de la pertinence des actions menées et de leur évaluation. Quelques une sont décrites ci-dessous. Sans être exhaustive, cette liste permet de figurer les modes d'intervention possible qu'il s'agisse de partenariats pérennes ou ponctuels.

- Interventions pédagogiques d'un professeur : Petite enfance (crèche, relais d'assistantes maternelles), CLIS à l'école Marcel Pagnol, DEAT
- Prestation d'élèves accueillies par diverses structures : médiathèque, cinéma, concert en maison de retraite et dans les centres sociaux, soirée de l'ADSEA, 10 ans des Ateliers Santé Ville…
- Accueil de public lors des concerts du conservatoire : personnes âgées, scolaires, centres sociaux, EPIDE, les jardins de Meyzieu (ARIMC)…
- Apport de compétences : recherche de groupe pour les centres sociaux (lancement des jardins partagés)
- Projets intégrant divers acteurs : Projet de création musicale en milieu scolaire en partenariat avec le programme EPODE (2009), Projet « Faisons un opéra » à l'école René Cassin en partenariat avec le centre social Cassin et en particulier l'atelier couture, le service petite enfance et la médiathèque (2011), « L'automne Antillais » en partenariat avec la médiathèque, la saison culturelle et les centres sociaux (ateliers cuisine et groupe familles) (2012), projet Enzo Enzo à l'école Jacques Prévert en partenariat avec la saison culturelle (2014).

=> Poursuivre et renouveler les liens et les partenariats avec les différentes structures de la ville.

=> Renforcer et structurer le partenariat avec les Centres Sociaux autour de projets culturels participatifs en particulier à destination du public jeune

=> Le conservatoire, la médiathèque et la saison culturelle s'engagent à renforcer la synergie de leurs démarches respectives afin de favoriser la rencontre des publics, la mixité sociale et la démocratisation culturelle ; à s'associer dès la phase d'élaboration de leurs saisons afin de développer les partenariats existants et de permettre l'émergence de nouvelles actions communes.

b) Acteur de création et de diffusion artistique sur le territoire

Le conservatoire est un acteur majeur en matière de diffusion artistique à Meyzieu. Au fil des années, le nombre de prestations publiques données par les élèves n'a cessé de croître, passant de 42 en 2009 à 70 en 2014, le public progressant dans la même proportion. Les répertoires abordés couvrent toutes les esthétiques et font la part belle aux expressions actuelles sans oublier les créations réalisées par les élèves eux mêmes.

Il s'agit de concerts ou spectacles de la saison du conservatoire, structurée en petits concerts, grands évènements et festivals, des prestations d'élèves accueillies par différentes structures pour enrichir des projets dont elles sont porteuses (prestations d'élèves à la médiathèque lors du festival les Oniriques, au cinéma pour le Panorama du Cinéma Européen ou d'autres évènements, pour l'ouverture et la clôture des 10 ans des ateliers santé ville…),

de la participation à différents temps festifs d'animation de la ville (cérémonies patriotiques, vœux du maire, concours de fleurissement, fête de la musique...). Cette présence dans la cité est un formidable moyen de valorisation des réalisations des élèves, la reconnaissance dans leur ville étant source de motivation et de dynamisme pour leur pratique.

=> Poursuivre la saison du conservatoire selon les mêmes axes : qualité et créativité, équilibre des différentes esthétiques, rencontre des publics.

=> Renouveler et varier la forme des concerts dans le sens de plus de créativité et de soin apporté à la présentation, finaliser l'ABCDaire du spectateur.

=> Maintenir la présence du conservatoire au cœur de la ville

c) En lien étroit avec la scène culturelle et artistique régionale

Le conservatoire de Meyzieu a développé au fil des années de nombreux partenariats avec les institutions culturelles de la région, ou même sur le plan national. (cf 1ère partie Bilan du projet d'établissement 2008/2014)

- Les autres conservatoires et écoles de musique : du réseau RéEL
- Les structures culturelles de la région, voire même au delà : Ainsi les partenariats avec le club de jazz la clé de voute, les festivals jazz à Fareins, jazz à Vienne, les guitares du Tonkin, de musiques traditionnelles de la Grange Rouge en Bourgogne, le Centre Culturel Charlie Chaplin sont inscrits de façon pérenne dans la programmation du conservatoire. D'autres ont eu lieu, seront réactivés ou verront le jour en fonction des projets en cours.
- Les artistes : La présence d'artiste au cœur de la pédagogie est une évidence. Le travail de l'élève se nourri de la confrontation à la démarche d'artistes. Durant l'année 2014 / 2015, la compagnie Le piano Ambulant et François Sales sont en résidence au conservatoire dans le cadre du projet Wagner. Par ailleurs, un travail sur le sound-painting avec Benjamin Nid a été initié et sera repris la saison prochaine. Les perspectives pour 2016 sont également très riches avec un projet sur l'improvisation avec Médéric Collignon, et un projet multipartenarial autour d'une rencontre orient / occident.

De manière générale, en ce qui concerne les partenariats artistiques et culturels il conviendra de :

=> Poursuivre et / ou renouveler chaque année les partenariats avec les structures culturelles de la région ainsi que le travail avec des artistes invités

5. Les moyens mis en oeuvre

a) Le personnel, la concertation

L'équipe pédagogique compte actuellement 38 enseignants dont 36 sont des agents de la ville, titulaires pour la majorité d'entre eux. Un important travail de structuration de l'équipe et de mise en place d'instances de concertation a été conduit avec succès ces dernières années (cf 1ère partie : Bilan du projet d'établissement 2008/2014). Bien qu'ancrées dans la vie du conservatoire, le maintien d'une dynamique de travail satisfaisante au sein de ces différentes assemblées nécessite une vigilance constante et d'être alimenté de contenus, de méthodes et d'objectifs pertinents.

- **L'assemblée plénière** se réunit 3 à 4 fois par an. C'est un lieu de transmission des informations, de synthèse des travaux des départements et de prise de décisions concernant l'ensemble de l'équipe (programme de concerts, projets futurs, décisions pédagogiques, organisation matérielle...)
- **Les départements** sont constitués des professeurs concernés par un même sujet (discipline, esthétique, projet). Ils sont animés par un professeur coordonnateur en lien avec la direction. Les départements en place en 2014 sont :

  Par discipline : Interventions en milieu scolaire / Eveil et formation musicale / Pratiques vocales / Art dramatique

  Par esthétique : Jazz / musiques actuelles / Musiques traditionnelles / Musiques anciennes / Musiques classiques

  Le département des projets annuels par nature change chaque année. En 2014/2015 il concerne les professeurs impliqués dans le projet Wagner.

  Loin de compartimenter les enseignements ces départements sont au contraire des forces de proposition en matière de pédagogie, de projets... Leur mission essentielle est de créer autour de chaque thématique une dynamique rayonnant sur l'ensemble de l'école. Ceci se traduit par : l'élaboration de propositions pédagogiques, d'actions ponctuelles, de projets... ou la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions décidées. Les propositions émanant des départements sont présentées et discutées en conseil pédagogique et en assemblée plénière.
- **Le conseil pédagogique** est constitué de l'ensemble des coordonnateurs de départements et de la direction. Il se réunit environ 3 fois par an et permet d'articuler les travaux des départements dans un souci de cohérence et de transversalité, de définir les objectifs et les axes de développement.
- **Le conseil d'établissement**, instance de consultation et de proposition, a pour objet de structurer les relations entre les différents partenaires (élus, direction, personnel, usagers, partenaires extérieurs...) permettant à chacun de suivre l'activité de l'établissement. Il rassemble des membres de droit et des membres élus pour un mandat de 3 ans représentants différents corps. Son fonctionnement est régi par des statuts approuvés par le conseil municipal en 2010, il se réunit environ 2 fois par an.

L'objectif en ce qui concerne la concertation au sein des différentes instances sera de :

=> Maintenir la dynamique de concertation au sein de l'établissement sur le plan quantitatif et qualitatif par la complémentarité et le maillage en un riche réseau des travaux des différentes assemblées.

=> Structurer annuellement le travail des département par la formalisation de la composition des équipes et de la coordination par le choix pour chacun d'un objectif structurel ou de fond qui sera relié aux entretiens professionnels et suivi dans un tableau de bord général de l'action des départements.

- **Les entretiens professionnels** se déroulent au début de chaque année civile et concernent l'ensemble des agents de la ville. Au conservatoire, ces temps de dialogue privilégié entre un agent et son hiérarchique constituent un élément important de la vie de l'équipe et un atout dans le management. Espace d'expression de l'agent sur son travail, ses réussites et difficultés rencontrées, ses souhaits d'évolution, les entretiens professionnels permettent par l'écoute individuelle, plus finement que lors des réunions d'équipe, l'émergence constructive de problématiques, solutions, idées, projets. Depuis 2012, un nouvel organigramme du conservatoire a été réalisé et un encadrement intermédiaire mis en place permettant une répartition plus équilibrée des entretiens professionnels. Les années à venir devront permettre :

=> D'assurer un suivi réel tout au long de l'année des objectifs fixés lors des entretiens professionnels

– **La formation** est essentielle pour l'équipe car elle permet de renouveler sans cesse sa capacité à innover sur le plan pédagogique et artistique. Les formations individuelles peuvent être organisées à l'initiative des agents dans le cadre de leur intégration après réussite du concours ou de la formation continue. Les entretiens professionnels sont le temps privilégié d'expression par les agents de leurs besoins en formation.

  Le principe d'une formation sur site est ancré depuis 2007. D'une durée de 1 à 3 jours selon les thématiques, elle se déroule généralement en septembre. Outre un apport de compétences ciblé sur les besoins du conservatoire et directement mis en situation, ce stage permet d'intégrer les nouveaux professeurs, de souder l'équipe et de dynamiser la rentrée. Les thématiques retenues par l'équipe pour les prochaines années sont les suivantes :

  Technique : sécurité incendie, habilitation électrique, PSC1

  Informatique : logiciel live, conception et mise en œuvre de bases de données au service de l'enseignement artistique

  Pédagogie : accompagnement de la mise en œuvre du nouveau règlement pédagogique, pédagogie Kodaly, pédagogie Dalcroze

  Artistique : sound-painting, la mise en scène dans l'art de donner vie à un spectacle musical,

Par ailleurs un accompagnement professionnel spécifique du régisseur (SSIAP, habilitation électrique, formation son) sera mis en place. Il conviendra de :

=> Mettre en œuvre le plan de formation prévu, le renouveler à échéance

b) Les locaux

Identifiés dès 2008, les difficultés auxquelles l'établissement est confronté du fait de l'inadéquation des locaux (manque de salles, salles trop petites, nuisances sonores importantes entre les salles, déplacements incessants de matériels...) se sont accrues du fait de l'augmentation des effectifs et du nombre de projets artistiques, ce malgré l'adjonction de 2 salles au rez-de-chaussée et d'un bâtiment modulaire sur la pelouse. L'équipe fait miracle pour arriver à ce que toutes les activités soient contenues dans un espace d'une telle exiguïté. La gestion du planning des salles est donc une acrobatie quotidienne dont s'acquitte l'équipe avec un esprit global de solidarité partagé par les usagers

Dès 2011, la réflexion sur un projet de nouveau locaux a été lancée en interne. En février 2012, une étude réalisée conjointement par le conservatoire et les services techniques présentée aux élus a permis de valider le lancement d'une étude de programmation qui puisse accompagner la ville jusqu'au choix du maître d'oeuvre. Le travail avec le cabinet IDA concept, retenu pour cette démarche, a démarré début 2013. Le programme est actuellement quasiment finalisé, un complément d'étude demandé fin 2014 permettra aux élus de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la prise de décision qui interviendra dès début 2015 lors du dernier comité de pilotage de la phase programme.

c) La communication

La communication est indissociable de toute activité culturelle et artistique. Elle répond aux objectifs suivants :

- Attirer les spectateurs mais également élargir les publics puisque pour les manifestations du conservatoire les familles des élèves constituent une audience naturelle.
- Valoriser les réalisations des élèves en interne dans les locaux du conservatoire, ce qui contribue à l'émulation entre élèves dont le travail est mis en valeur
- Valoriser les réalisations dans la ville, faire connaître l'activité du conservatoire aux majolans.

=> Mieux valoriser l'action du conservatoire sur les outils de communication existant de la ville (site internet, cap Meyzieu)

=> Lancer en 2015 une étude en vue de la création d'un site internet spécifique pour le conservatoire

=> Rendre plus attractive la communication interne au conservatoire (panneaux d'affichages, téléviseur, communication dématérialisée avec les familles…)

6. Évaluation du projet d'établissement

L'évaluation du projet d'établissement sera effectuée au moyen d'un tableau annuel de suivi thématique des objectifs fixés et des actions menées.
Ce suivi sera assuré :

- par la direction
- lors des différentes concertations de l'équipe pédagogique
- par le conseil d'établissement
- par un dialogue constant avec les différents partenaires de l'établissement

Une synthèse annuelle sera communiquée aux acteurs de ce projet d'établissement.

Conservatoire MEYZIEU
MUSIQUE | ART DRAMATIQUE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015 / 2020

3ème partie

Pratiquer la musique et le théâtre
Règlement pédagogique

Index

I. Axes pédagogiques p1

Schéma des parcours musique p4

II. Le parcours Découverte p5

III. Le parcours Musique+ p6

1. Le cycle 1 ..... p6
2. Le cycle 2 ..... p9
3. Le cycle 3 ..... p11
4. Le suivi et l'évaluation p14
5. Les Classes à Horaires aménagés Musicales p16

IV. Le parcours Ados/adultes p17

1. Le cycle débutants ados/adultes p17
2. Les classes orchestre au collège Evariste Galois p18
3. Le cycle perfectionnement ados/adultes p20
4. Le cycle projet p21

V. Le parcours Voix / Voix-ci Voix-là à l'école René Cassin p25

VI.Le domaine des amateurs p27

VII. Le parcours Théâtre p29

1. L'éveil au théâtre p29
2. L'initiation au théâtre p31
3. Le cycle 1 d'apprentissage du théâtre p33
4. Le cycle 2 d'apprentissage du théâtre p36

I. Axes pédagogiques

Au service de l'enseignement musical et théâtral, le règlement pédagogique traduit les orientations et valeurs définies par le Projet d'Etablissement en termes d'organisation pédagogique concrète. Il constitue le référentiel sur lequel se construit la vie de l'établissement et le parcours de chaque élève.

En fixant les étapes, les objectifs à atteindre, les contenus des enseignements ; les modalités de suivi, d'évaluation et d'orientation, il pose des jalons, établi des connexions permettant à chacun d'élaborer un projet personnel. Par son action et la pédagogie mise en œuvre, le Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Meyzieu affirme la dimension essentiellement humaine de la pratique artistique, facteur d'épanouissement et de valorisation de l'individu dans la cité. Il est un espace de rencontre et de socialisation, d'expression et de création.

- L'ÉLÈVE

L'élève est le centre de la pédagogie. Au fil du temps, par la découverte d'univers culturels et de modes d'expressions différents, par l'acquisition de savoirs faire, par le développement du sens critique et de capacités d'auto-évaluation, il clarifie son projet personnel et évolue vers une pratique artistique autonome.

Certains élèves arrivent dans l'établissement en ayant déjà un vécu artistique préalable ou un projet artistique précis. Ils y trouvent les compétences nécessaires pour conforter leur pratique et réaliser leur projet ; ils peuvent également explorer de nouvelles directions. Le conservatoire accueille les personnes en situation de handicap physique, mental ou psychomoteur au sein d'ateliers spécifiques. Par ailleurs, lorsque c'est possible et en concertation avec les familles et les éducateurs, un parcours adapté leur permettant d'accéder à une pratique vocale ou instrumentale est proposé.
Cette individualisation des parcours ne peut se penser sans une affirmation forte des valeurs de l'établissement. La personnalité artistique se construit pas à pas, se nourrit de la rencontre, de la connaissance des autres. La constitution d'une culture commune par la fréquentation des œuvres du patrimoine ou de création, la construction de repères culturels solides et d'un esprit critique affiné sont plus que jamais nécessaires pour évoluer dans le monde artistique, échanger, collaborer.

- LA DÉMARCHE

« *Apprendre en faisant* » résume l'esprit des pédagogies mises en œuvre au quotidien au conservatoire de Meyzieu dès les plus jeunes années et jusqu'aux niveaux avancés. C'est en effet par une immersion totale dans la pratique musicale grandeur nature que se construit, se consolide un ensemble cohérent de compétences opérationnelles permettant à l'élève de s'exprimer en tant que musicien.

=>Sentir : Le langage musical met en jeu par nature la sphère sensorielle et émotionnelle. Apprendre, progresser dans la maîtrise d'un instrument ou du langage musical suppose donc à tous les niveaux de vivre et intégrer pleinement cette dimension.

=> Manipuler, créer, mettre la main à la pâte, tâtonner, reproduire, imaginer, inventer, créer : de cette expérimentation concrète naît une véritable maîtrise du langage musical, la possibilité d'une expression comme interprète et créateur.

=> Faire : Le travail prend tout son sens au travers des réalisations musicales, projets artistiques vers lesquels il tend. Les obstacles, défis, rencontrés en chemin déclenchent les apprentissages comme autant d'occasion de progrès, d'acquisition de nouveaux savoirs.

=> Comprendre, connaître, découvrir, par la capacité à agir consciemment, sont les garants d'une réelle maîtrise du langage musical fait sien.

- LES TEMPS D'APPRENTISSAGE

La progression concilie différents temps et modalités d'apprentissage :

➢ **Le cycle pluriannuel** permet à l'élève d'acquérir à son rythme un ensemble cohérent de compétences. L'enseignement est organisé en 4 grandes périodes (Découvrir, Apprendre, Se perfectionner et, Développer sa pratique artistique) qui correspondent à des temps successifs de l'apprentissage.

➢ **L'année** est le temps sur lequel s'élaborent les réalisations, les étapes concrètes qui constituent la matière de la progression.

➢ **Le module** permet à l'élève dans un temps plus resserré de centrer son apprentissage sur un noyau de compétences déterminées et mises en situation. L'idée de module est indissociable de celle de parcours modulaire annuel ou pluriannuel ; itinéraire balisé conciliant points de passage obligés et espaces de choix, permettant à l'élève, à la fois d'acquérir cette culture, ces compétences communes nécessaires à la pratique et de personnaliser son cursus en choisissant les thématiques les plus pertinentes au regard de ses besoins et de son projet personnel.

➢ **Le projet** constitue un élément clé du développement d'une pratique musicale autonome. Pédagogie du dépassement de soi, il repose sur une approche de la progression dans laquelle l'acquisition de compétences résulte de la nécessité de franchir des obstacles pour arriver au but fixé.

➢ **La saison du conservatoire** s'articule en thématiques, stages, master-class, évènements ponctuels, et permet d'ouvrir l'horizon sur des univers différents parfois rarement explorés, d'enrichir et de compléter le travail par des apports spécifiques.

Comme les pierres d'un édifice, ces éléments forment à la fin du cycle un tout sur lequel l'élève est invité progressivement à prendre du recul.

- LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

➢ *Schéma d'Orientation Pédagogique Musique – Ministère de la Culture 2008*

« L'évaluation participe du principe même de formation. Tout en donnant aux enseignants des indications précises sur les résultats de l'enseignement dispensé, permettant de modifier si nécessaire, les démarches et les contenus, elle donne à l'élève les outils d'une prise de recul sur sa pratique, pour qu'il mesure ses acquis et parvienne, au fil de son parcours, à un certain niveau d'autonomie. Elle donne également des points de repère et des informations, suscitant le dialogue avec les familles.»

Le conservatoire de Meyzieu s'inscrit pleinement dans la démarche d'évaluation formative énoncée ci-dessus. L'évaluation est une attitude spontanée liée à toute activité humaine, pour l'enfant comme pour l'adulte. Elle peut être formalisée lorsqu'elle permet de certifier qu'un palier de compétences est atteint, un diplôme obtenu ou informelle dans le quotidien du travail de chacun, élève, enseignant ou musicien amateur.

Comme la pédagogie l'évaluation est globale. Elle prend en compte l'ensemble de la pratique de l'élève : instrument, ensemble, créativité, formation et culture musicale, projets personnels… Elle s'exerce conjointement selon différentes modalités et l'évaluation des compétences en constitue l'axe principal. L'évaluation renseigne également l'équipe pédagogique sur la pertinence des enseignements.

La définition d'objectifs clairs est le préalable à toute évaluation. Selon le contexte, il s'agit des objectifs généraux de l'établissement, des programmes d'acquisition du cycle, d'un projet personnel formulé explicitement par l'élève ou encore d'objectifs spécifiques liés à sa progression.

➢ **Dans un dialogue constant avec l'équipe pédagogique, l'évaluation permet à l'élève :**

- de suivre sa progression tout au long de son parcours,
- de réaliser, aux étapes principales, un bilan des acquis au regard des objectifs fixés,
- d'élaborer les perspectives et projets à venir.

Savoir, savoir que l'on sait, ce que l'on sait et quels sont les manques, être capable d'aller chercher les compétences/connaissance dont on a besoin, sont les qualités du musicien acteur de sa pratique.

Le livret de l'élève permet de matérialiser le chemin parcouru et d'avoir une vue d'ensemble des compétences, expériences et réalisations, son rôle est également d'étayer le dialogue avec les familles. Son format dématérialisé sur le logiciel DUONET, permet aux professeurs et à l'administration de le renseigner en temps réel et aux élèves et familles de le consulter à tout moment.

- LES PARCOURS

La notion de parcours exprime ce cheminement inscrit dans la durée, fait d'étapes, de choix, de l'exploration des multiples et indissociables facettes de la réalité artistique. Le conservatoire répond à la diversité des motivations et des pratiques par différents **parcours musicaux**.

➢ **Le parcours « DECOUVERTE »** s'adresse aux jeunes enfants de 4 à 6 ans, élèves des ateliers Patason et des ateliers de découverte instrumentale.

➢ **Le parcours «MUSIQUE+ »** s'adresse aux enfants à partir de 7 ans. Il permet d'acquérir les bases nécessaires à une pratique musicale autonome, de développer sa personnalité artistique en vue d'une pratique amateur riche et diversifiée ou pour préparer l'intégration éventuelle d'établissements diplômants.

➢ **Le parcours «ADOS/ADULTES»** s'adresse aux adolescents à partir de 11 ans ainsi qu'aux adultes, souhaitant commencer l'apprentissage de la musique, se perfectionner et clarifier leur démarche afin de concevoir un projet personnel autour de la pratique collective instrumentale ou vocale. La notion de contrat individuel de formation ou de projet est indissociable de ce parcours.

➢ **Le parcours « VOIX »** se limite pour l'instant à la classe Voix-ci Voix-là à l'école René Cassin. Un accès personnalisé est proposé aux élèves issus de ce dispositif afin qu'ils puissent continuer leur pratique au sein des différents parcours du conservatoire en musique comme en théâtre.

➢ **Le DOMAINE DES AMATEURS** regroupe un ensemble de services permettant aux musiciens amateurs de continuer leur pratique artistique dans un cadre stimulant, favorisant la rencontre entre musiciens, l'accès à l'information et à des compléments de formation, le lien avec la diffusion et le spectacle vivant.

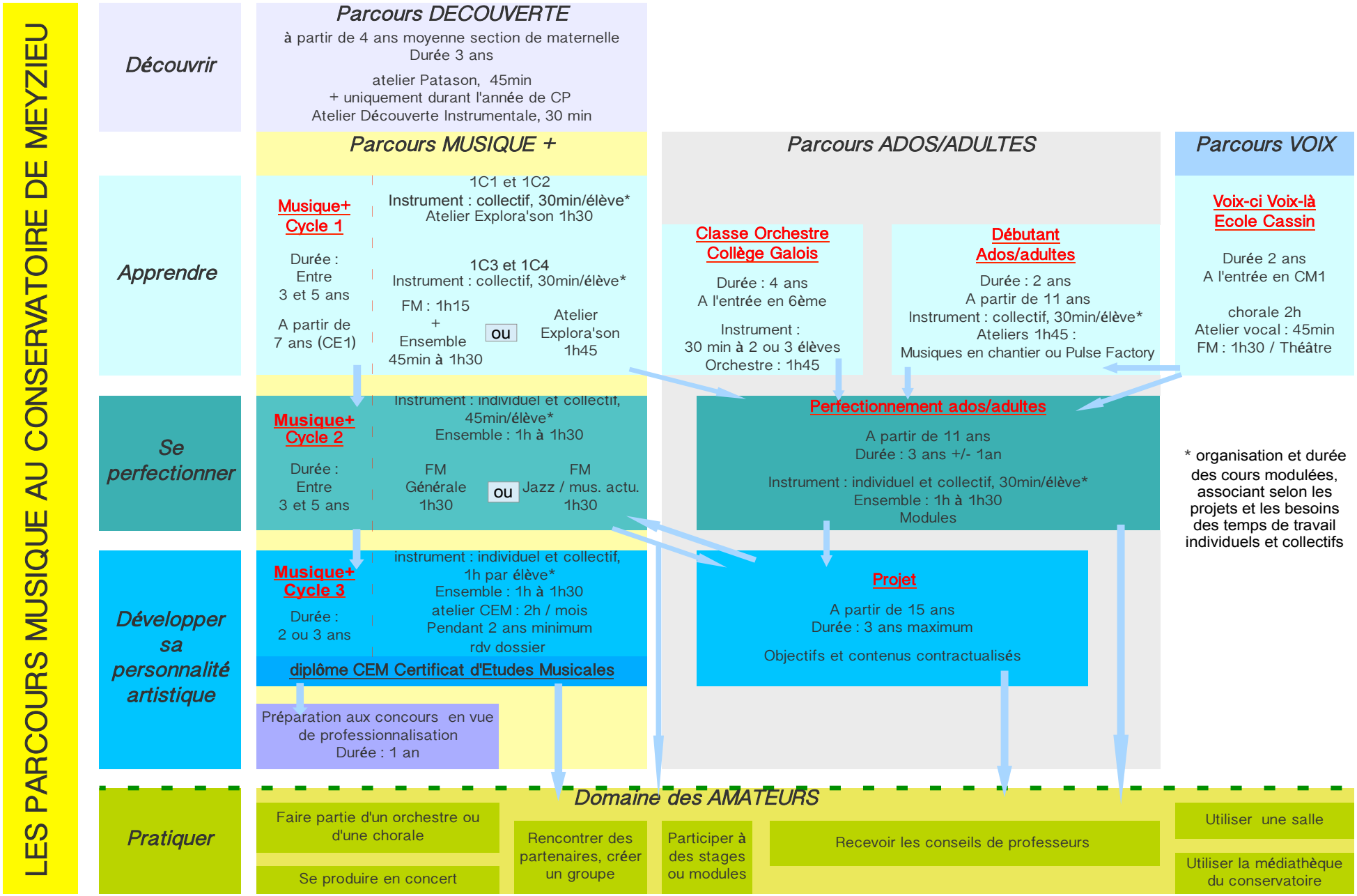
LES PARCOURS MUSIQUE AU CONSERVATOIRE DE MEYZIEU
Découvrir
Apprendre
Se perfectionner
Développer sa personnalité artistique
Pratiquer
Parcours DECOUVERTE
à partir de 4 ans moyenne section de maternelle
Durée 3 ans
atelier Patason, 45min
+ uniquement durant l'année de CP
Atelier Découverte Instrumentale, 30 min
Parcours MUSIQUE +
Musique+ Cycle 1
Durée : Entre 3 et 5 ans
A partir de 7 ans (CE1)
1C1 et 1C2
Instrument : collectif, 30min/élève*
Atelier Explora'son 1h30
1C3 et 1C4
Instrument : collectif, 30min/élève*
FM : 1h15 + Ensemble 45min à 1h30
ou
Atelier Explora'son 1h45
Musique+ Cycle 2
Durée : Entre 3 et 5 ans
Instrument : individuel et collectif, 45min/élève*
Ensemble : 1h à 1h30
FM Générale 1h30
ou
FM Jazz / mus. actu. 1h30
Musique+ Cycle 3
Durée : 2 ou 3 ans
instrument : individuel et collectif, 1h par élève*
Ensemble : 1h à 1h30
atelier CEM : 2h / mois
Pendant 2 ans minimum
rdv dossier
diplôme CEM Certificat d'Etudes Musicales
Préparation aux concours en vue de professionnalisation
Durée : 1 an
Parcours ADOS/ADULTES
Classe Orchestre Collège Galois
Durée : 4 ans
A l'entrée en 6ème
Instrument : 30 min à 2 ou 3 élèves
Orchestre : 1h45
Débutant Ados/adultes
Durée : 2 ans
A partir de 11 ans
Instrument : collectif, 30min/élève*
Ateliers 1h45 :
Musiques en chantier ou Pulse Factory
Perfectionnement ados/adultes
A partir de 11 ans
Durée : 3 ans +/- 1an
Instrument : individuel et collectif, 30min/élève*
Ensemble : 1h à 1h30
Modules
Projet
A partir de 15 ans
Durée : 3 ans maximum
Objectifs et contenus contractualisés
Parcours VOIX
Voix-ci Voix-là Ecole Cassin
Durée 2 ans
A l'entrée en CM1
chorale 2h
Atelier vocal : 45min
FM : 1h30 / Théâtre
* organisation et durée des cours modulées, associant selon les projets et les besoins des temps de travail individuels et collectifs
Domaine des AMATEURS
Faire partie d'un orchestre ou d'une chorale
Se produire en concert
Rencontrer des partenaires, créer un groupe
Participer à des stages ou modules
Recevoir les conseils de professeurs
Utiliser une salle
Utiliser la médiathèque du conservatoire

II. Le parcours « Découverte » - âge d'accès : à partir de 4 ans

- Les Ateliers « Patason »

=> Pendant les ateliers « Patason » les enfants manipulent, expérimentent, modèlent, les sons, les rythmes, les mouvements.

Cette phase d'éveil et de découverte précédant l'apprentissage d'un instrument permet aux jeunes enfants d'accéder à une première pratique artistique essentiellement basée sur le travail sensoriel. Elle contribue à l'ouverture des perceptions et à la naissance du sens musical. Il s'agit de permettre à l'enfant de ressentir et de vivre la musique par une approche associant le corps, le chant, le rythme et l'écoute.

Ponctuellement, en lien avec les classes d'instruments, des temps de découverte instrumentale peuvent être proposés pendant les ateliers « Patason ».

Enfants de la moyenne section de maternelle jusqu'au CP

durée : 45 min par semaine

- Les ateliers de découverte instrumentale (ADI)

L'année précédant l'apprentissage d'un instrument, lorsque les enfants sont en CP, les ADI complètent l'atelier « Patason ».

Avant de faire leur choix, il est en effet important que les enfants découvrent la richesse des d'instruments, en particulier les moins connus, et puissent les essayer. A cet effet, les ADI proposent à chaque enfant de choisir 5 instruments qu'il pourra essayer de manière systématique à raison de 4 séances de 30min par instrument.

En complément, les familles sont invitées à prendre rendez-vous avec un professeur si leur enfant souhaite essayer un instrument qu'il n'a pas eu la possibilité de découvrir par ce dispositif.

durée : 30 min par semaine d'octobre à avril

- *RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR EN PARCOURS DÉCOUVERTE*

– *affiner les perceptions (les contrastes : aigu / grave, lent / vite... ; les émotions liées à la musique...)*
– *développer le sens rythmique (pulsation, reproduction / invention de rythme simples)*
– *explorer sa voix parlée et chantée*
– *utiliser son corps en mouvement en lien avec le phrasé musical, affiner la coordination des gestes, la perception de l'espace*
– *explorer la production sonore au moyen de petits instruments et de corps sonores*
– *mettre en place un vocabulaire sur les sons et la musique*
– *découvrir les instruments de musique*

III. Le parcours «Musique+» - âge d'accès : à partir de 7 ans (CE1)

La progression par cycles constitue une réalité pédagogique confirmée par l'expérience. Elle permet de respecter le rythme d'apprentissage de chacun. Le parcours musique+ se construit selon les 3 cycles d'apprentissage : Apprendre / Se perfectionner / Développer sa personnalité artistique. Chaque cycle, correspond à un palier de compétences et représente une étape importante de la progression de l'élève.

1. LE CYCLE 1, durée : entre 3 et 5 ans

=> C'est le moment de choisir un instrument et d'entrer de plein pied dans la pratique musicale. Durant le cycle 1, l'élève acquiert un ensemble cohérent de compétences et connaissances, bases solides qui l'accompagneront tout au long de sa pratique.

- INSTRUMENT

L'apprentissage de l'instrument se déroule en petit groupe de 2 ou 3 élèves. Ce travail collectif particulièrement stimulant pour l'élève, permet d'aborder des réalisations musicales diversifiées et de travailler l'écoute active, fondamentale dans le développement de l'autonomie.

Les professeurs disposent de 30min hebdomadaires par élève. Dans ce cadre, selon les projets et les besoins pédagogiques, l'organisation et la durée des cours peuvent être modulées associant des temps de travail individuels et collectifs (ensembles au sein de la classe ou interclasses…)

- LANGAGE MUSICAL ET PRATIQUE COLLECTIVE

En 1ère et 2ème années de cycle 1, les ateliers «Explora'son» 1C1 et 1C2 proposent de manipuler et apprendre le langage musical directement en situation de jeu, de création et de réalisation musicale dans le cadre d'un petit orchestre de 12 apprentis musiciens ; le chant occupe aussi une large place.

Durée : 1h30 par semaine

- Option : les élèves peuvent s'ils le souhaitent participer en plus à la chorale enfants et ainsi approfondir le travail de la voix et savourer le bonheur de chanter en choeur des œuvres variées à une ou plusieurs voix.

À partir de la 3ème année de cycle 1, les élèves peuvent choisir entre deux formules.

- L'une continue les ateliers Explora'son et associe en un cours unique l'apprentissage du langage musical et la pratique d'ensemble.
- L'autre, propose deux cours distincts de formation musicale et d'ensemble et permet à l'élève de s'investir dans un ensemble spécifique correspondant à ses goûts musicaux.

Les objectifs de fin de cycle en terme de compétences sont les mêmes pour les deux formules.

- Cours unique :

  - **Les ateliers «Explora'son» 1C3 et 1C4** prolongent la démarche pédagogique des 2 premières années jusqu'à la fin du cycle 1 : apprendre la musique en situation de jeu dans le cadre d'un ensemble. Le répertoire abordé est très éclectique et les arrangements sont réalisés spécifiquement pour le groupe par les élèves ou par les professeurs.

    Durée 1h45 par semaine

  - **Option** : chorale enfants ou autre atelier de musique d'ensemble

- Deux cours distincts :

  - **La formation musicale 1C3, 1C4** est un lieu de synthèse entre l'apprentissage et la pratique.

    L'enseignement aborde toutes les esthétiques, populaires ou savantes et associe les 4 piliers de la pédagogie : ressentir, comprendre, faire, créer.

    Durée : 1h15 par semaine

  - **Les ateliers de musique d'ensemble** permettent à l'élève de découvrir ou de s'investir dans une esthétique de son choix : musiques actuelles, baroques, classiques, jazz, traditionnelles, éveil au théâtre

    Durée : 30min à 1h30 par semaine selon l'ensemble choisi

  - **Option** : autre atelier de musique d'ensemble

- ***RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR DURANT LE CYCLE 1***

Le 1er cycle pose les bases d'une pratique artistique longue, mais il constitue également en soi, une expérience artistique cohérente, porteuse de sens. Il doit permettre à l'élève de découvrir l'univers musical dans toute sa richesse et sa diversité, de préciser ses motivations et son projet musical, de maîtriser à un premier stade les notions suivantes :

- ***PERCEPTIONS ET COMPÉTENCES SENSORIELLES ET CORPORELLES***
  - *Mémoriser et reproduire une mélodie ou une séquence rythmique*
  - *Affiner les capacités de discrimination auditive (durées, rythmes, tempi, hauteurs, modes, mouvements sonores, intervalles, nuances, timbres)*
  - *Développer une pulsation stable et un sens des carrures rythmiques*
  - *Etre capable d'apprécier la justesse d'un son (entendu ou produit vocalement ou à l'instrument)*
  - *Etre capable de chanter à plusieurs voix des pièces simples*
- ***CURIOSITÉ ET CONNAISSANCES***
  - *Fonder l'acquisition de connaissances sur la pratique et sur le sensoriel*
  - *Ecouter de nombreux répertoires : musiques savantes de tous styles, musiques traditionnelles de différentes cultures, musiques populaires*
  - *Comprendre les éléments de base du langage musical, savoir les nommer, les lire et les écrire (rythmes, tempi, notes, articulations, phrasés, nuances, notions simples d'harmonie et de contrepoint)*
  - *Percevoir et comprendre la structure d'une œuvre simple à partir de l'écoute et /ou de la partition*
  - *Exprimer ses préférences, réagir personnellement aux caractères et styles musicaux, aux couleurs des sons, favoriser l'émergence du sens critique*
  - *Connaître les répertoires accessibles à ce niveau*
- ***SAVOIR-FAIRE INSTRUMENTAL ET VOCAL***
  - *Connaître de manière générale son instrument et en explorer les possibilités*
  - *Coordonner les gestes et postures ; mettre en adéquation le corps et la production sonore*
  - *Maîtriser les techniques instrumentales ou vocales de base et être capable de les employer à bon escient en fonction du contexte*
  - *1ère approche de l'interprétation et prise de conscience des liens avec la technique instrumentale ou vocale*
- ***PRATIQUE MUSICALE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE***
  - *Développer le sens de l'écoute et du jeu collectif*
  - *Développer l'esprit d'invention (improvisation, ornementation, création, recherches sonores…)*
  - *Maîtriser, sur des pièces simples, les rapports écoute / instrument et, lecture / instrument*
  - *Développer une méthodologie et les premiers éléments d'une autonomie dans le travail*

2. LE CYCLE 2, durée entre 3 et 5 ans

=> C'est le temps du choix d'un mode d'expression privilégié et de l'appropriation de son langage musical afin de développer progressivement une démarche artistique personnelle.

- INSTRUMENT

En cycle 2, l'organisation des cours s'appuie toujours sur la mise en place de bi-(tri)nômes d'élèves.

Le travail individuel et le travail collectif se complètent. L'un permettant d'explorer le répertoire propre à l'instrument, l'autre d'aborder l'écoute et l'analyse mais aussi d'approfondir d'autres questions, répertoires…

Les professeurs disposent de 45min hebdomadaires par élève. Dans ce cadre, selon les projets et les besoins pédagogiques, l'organisation et la durée des cours peuvent être modulées associant des temps de travail individuels et collectifs (ensembles au sein de la classe ou interclasses…)

➢ LANGAGE MUSICAL ET PRATIQUE COLLECTIVE

➢ Formation musicale :

En cycle 2, la formation musicale s'entend véritablement comme un cours de langue vivante dont il faut comprendre de façon nuancée le sens et l'architecture afin d'accéder à la capacité de s'exprimer individuellement, de communiquer avec les autres. La constitution de repères historiques, culturels, stylistiques est un élément important à ce stade. Le projet de fin de cycle 2 consiste en la réalisation d'une création ou d'un arrangement pour ensemble instrumental et/ou vocal qui sera joué en public par un ensemble du conservatoire.

Durée : 1h30 par semaine

Les élèves peuvent choisir entre :

- un cycle 2 « généraliste » ouvert sur un large champ stylistique,
- un cycle 2 « jazz, musiques actuelles » plus centré sur ces répertoires et leurs procédures mais en conservant une ouverture culturelle.

A partir de 2017, en parallèle à la mise en œuvre des nouveaux parcours ados/adultes (cf ci-après), une organisation modulaire des enseignements sera progressivement proposée en cycle 2.

➢ Pratique collective :

La pratique collective en 2ème cycle est fondamentale et permet, au sein des nombreux ensembles proposés dans tous les styles musicaux, de mener des projets artistiques ambitieux

Durée : 45min à 1h30 par semaine

- ***RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR DURANT LE CYCLE 2***

Durant le 2ème cycle, des compétences instrumentales affinées, le développement des connaissances et l'ouverture vers différentes esthétiques ou disciplines permettent le cheminement vers une pratique autonome et l'émergence d'un projet personnel. Le 2ème cycle doit permettre de construire, de développer ou de renforcer les compétences suivantes :

➢ ***SAVOIR-FAIRE INSTRUMENTAL ET VOCAL ET APPROPRIATION DU LANGAGE MUSICAL***

- *la réflexion personnelle (comprendre, analyser, se positionner, argumenter) sur une musique à partir de l'écoute ou de la partition*
- *la perception des interactions entre la production sonore et l'écrit*
- *l'aptitude à prendre du recul sur son propre jeu*
- *la connaissance de l'instrument, l'aisance corporelle et du geste instrumental ou vocal*
- *la capacité d'interpréter (phrasé, dynamique, articulation…) en lien avec la technique instrumentale et la compréhension de l'œuvre*
- *l'aisance dans la manipulation du langage musical (relevé, oralité, lecture, transcription, transposition, improvisation, arrangement, écriture…)*

➢ ***PRATIQUE MUSICALE ET AUTONOMIE***

- l'implication dans le choix du répertoire, la résolution des problèmes techniques et l'interprétation la capacité d'analyse de son propre jeu

- la méthode de travail

- la capacité de tenir sa place dans une pratique collective

- la prise d'initiative dans la musique d'ensemble (encadrement d'une répétition, démarche de constituer un groupe…)

- l'intégration à toute forme de pratique amateur

➢ ***CULTURE ET EXPÉRIENCE MUSICALE ET ARTISTIQUE***

- la connaissance de différents répertoires et formes artistiques en favorisant l'écoute sous toutes ces formes mais surtout, l'accès au spectacle vivant

- la familiarité avec les lieux et moyens de recherche musicale (médiathèques, internet, magasins, lieux de diffusion…)

- une 1ère approche d'éventuelles compétences techniques (informatique, son…)

- le contact avec les autres formes d'expression artistique (danse, théâtre…) en particulier par la participation à des réalisations interdisciplinaires

- la participation à la vie culturelle de la cité

3. LE CYCLE 3, durée 2 ou 3 ans

=> Le 3ème cycle est le temps du lancement vers la pratique autonome aboutissant à l'obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM) diplôme de pratique musicale amateur délivré en fin d'études par les Conservatoires classés par le Ministère de la Culture.

- INSTRUMENT

Le travail de l'instrument en cycle 3 s'inscrit dans la continuité du cycle 2 dans la démarche pédagogique comme pour l'organisation des cours. Le cours évolue vers un dialogue artistique entre musiciens, l'élève s'affirmant comme force de proposition pour le choix du répertoire, l'interprétation, la démarche de travail...

Les professeurs disposent d'1h hebdomadaire par élève. Dans ce cadre, selon les projets et les besoins pédagogiques, l'organisation des cours, leur durée peuvent être modulés associant des temps de travail individuels et collectifs. (ensembles au sein de la classe ou interclasses...)

La finalisation du cycle pour la pratique instrumentale, consiste en un programme de récital qui sera présenté en master-class et en concert. A chaque étape, de la conception à la réalisation, l'élève, accompagné par son professeur, est encouragé dans ses choix et sa prise d'autonomie.

- CARTE BLANCHE

La carte blanche, « chef d'oeuvre » marquant la fin de 3ème cycle, est un projet collectif monté par l'ensemble des élèves présentant leur CEM l'année en cours ou l'année suivante et présenté au public lors d'une soirée spécifique. Il s'agit d'un concert / spectacle construit par les élèves en toute liberté (thème, œuvres, arrangements, mise en scène, textes...) et avec une large autonomie.

Par cette démarche le Conservatoire souhaite offrir à ces jeunes musiciens, dans un cadre favorable, l'occasion de présenter un véritable geste artistique synthèse de leurs pratiques, leurs talents, leurs créativités, de favoriser, entre jeunes partageant une même passion, une dynamique d'échanges, d' « aventure » vécue en commun.

Un accompagnement est mis en place pour soutenir les élèves dans leur démarche :

- **Des professeurs référents pour le cycle 3, en plus des professeurs d'instruments**
- **Les ateliers « carte blanche » : temps de travail mensuel avec les professeurs référents**
- **Un créneau de répétition hebdomadaire avec une salle réservée**

Durant leur 3ème cycle, les élèves doivent participer à la carte blanche deux années consécutives. La première année en tant que musicien participant activement, la seconde en tant que porteur du projet.

Les élèves présentant leur CEM doivent réaliser l'arrangement ou la composition d'au moins 2 pièces du spectacle qui doit inclure au moins une pièce tutti.

➢ LANGAGE MUSICAL ET PRATIQUE COLLECTIVE

Langage musical :

Le travail d'écriture, d'arrangement est réalisé dans le cadre de la carte blanche.

Par ailleurs, les élèves doivent présenter un dossier personnel sur un sujet de leur choix qui peut-être :

- une recherche autour d'un instrument, un compositeur, un musicien, un style, un pays, une époque, le lien entre la musique et d'autres arts…
- un reportage sur un spectacle auquel l'élève a assisté comprenant un compte-rendu personnel détaillé et un travail documentaire autour du spectacle.

Le dossier est formalisé sur support papier ou informatique présenté oralement aux élèves de formation musicale de 2ème cycle.

Pratique collective :

La pratique collective se déroule au sein des nombreux ensembles proposés dans tous les styles musicaux, de mener des projets artistiques ambitieux

Durée : 45min à 1h30 par semaine

Pendant les 2 années de carte blanche, la pratique collective est centrée sur ce projet et la participation à un autre ensemble est optionnelle.

- *RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR DURANT LE CYCLE 3*

Le cycle 3 constitue l'aboutissement des études musicales au sein de l'établissement. Les objectifs en terme de culture musicale et de pratique instrumentale prolongent ceux du cycle 2 et conduisent à la structuration du projet personnel (véritable enjeu du cycle 3) dans le cadre d'une pratique amateur autonome ou de la poursuite d'études spécialisées au sein d'un établissement diplômant. Il conduit à la délivrance du CEM (Certificat d'Études Musicales). Le cycle 3 conduit à la maîtrise des compétences suivantes :

➢ *SAVOIR FAIRE INSTRUMENTAL ET MUSICAL*

- *Maitriser l'ensemble des paramètres techniques (sonorité, respiration, articulations, nuances, justesse…) => une technique solide est la clé de la liberté d'interprétation*
- *être acteur de son interprétation*
- *être capable de faire des propositions d'interprétation concrètes et argumentées.*
- *être capable de choisir un répertoire en fonction de ses goûts musicaux et de ses capacités techniques et musicales.*
- *Evaluer son exécution, faire un diagnostic personnel, trouver les marges de progression et les moyens de progresser*
- *Avoir une bonne culture de l'instrument : historique, répertoire, interprètes…*
- *Connaître la facture et le fonctionnement et être capable de résoudre des problèmes mécaniques simples*

- ***CULTURE MUSICALE***
  - *Maîtriser les langages musicaux correspondant à sa pratique (déchiffrage, analyse, improvisation, harmonie, ...).*
  - *Connaître les techniques d'instrumentation et d'arrangement.*
  - *Disposer d'une large ouverture dans la connaissance et la découverte des différents styles*
  - *Disposer de repères musicaux historiques et stylistiques (connaissance des styles, capacité identifier, comparer, avoir un œil critique).*
  - *Avoir conscience des différents styles et être capable si besoin de rechercher et mettre en œuvre les informations nécessaires à leur interprétation.*
- ***PRATIQUE AMATEUR***

concernant la CONCEPTION D'UN SPECTACLE : Prendre des initiatives et des responsabilités dans le cadre d'un projet personnel ou collectif

- *Proposer un fil conducteur ou une thématique pour la réalisation d'un spectacle avec arguments.*
- *Privilégier l'ouverture vers d'autres disciplines selon les compétences et les envies de chacun.*
- *Proposer un répertoire.*
- *Adapter les idées artistiques aux possibilités matérielles et humaines.*

concernant l'ÉLABORATION D'UN SPECTACLE : Disposer des notions de base en matière d'organisation de spectacle

- *Contacter des personnes/lieux ressources*
- *Décrire ses besoins techniques*
- *Réaliser un arrangement ou une instrumentation.*
- *Encadrer une séance de travail.*
- *Organiser des répétitions.*
- *Gérer la progression du travail musical et des tâches organisationnelles dans le temps*

concernant la REALISATION D'UN SPECTACLE : Savoir gérer la mise en oeuvre finale et le déroulement du spectacle

- *Organiser la répétition générale dans son déroulé global, régler les derniers détails de mise en place Travailler les changements de plateau*
- *Donner un rôle à chacun,*
- *Participer à la gestion du matériel.*
- *Elaborer le plan de scène*
- *Tenir son rôle au sein du spectacle (être à l'aise, souriant, dynamique)*

4. LE SUIVI PÉDAGOGIQUE, LA FIN DE CYCLE ET L'ORIENTATION

= > La fin de cycle est le moment de réaliser le bilan des compétences acquises durant la période et d'envisager la suite du parcours. L'objectif est de proposer à l'élève et dans son intérêt, le parcours le plus adapté. En concertation avec l'élève et sa famille, elle peut prendre plusieurs formes :

- La poursuite du parcours dans le cycle immédiatement supérieur
- Le passage en parcours ados/adultes ou dans le domaine des amateurs afin de construire un projet individualisé, adapté à son rythme et à ses attentes.

Les référentiels pour chaque cycle décrits aux chapitres précédents constituent la base commune permettant d'attester qu'un élève a atteint le palier de compétences correspondant. Ils sont déclinés par département et / ou par discipline et figurent sur le « mode d'emploi de la fin de cycle », document pratique décrivant les modalités concrètes de validation du cycle, transmis aux élèves par leurs professeurs et disponible en téléchargement sur DUONET.

• LA FIN DE CYCLE 1

Les professeurs mettent en place pour chaque instrument un répertoire d'oeuvres de styles et caractères variés correspondant au niveau de fin de cycle 1. Pour chaque élève, une liste de 3 à 5 morceaux (selon l'instrument, la longueur du morceau et sa difficulté) choisis dans ce répertoire est réalisée au début de l'année de fin de cycle. Ces morceaux sont choisis pour leur complémentarité technique, musicale et stylistique et doivent être représentatifs des compétences acquises à ce palier

- *Pour valider le cycle 1 un élève doit avoir :*
  - *acquis l'ensemble des compétences requises en instrument, pratique collective et langage musical*
  - *participé de façon régulière à au moins une pratique collective hebdomadaire et aux concerts associés*
  - *réalisé le parcours suivant : L'élève travaille et joue en public les morceaux figurant sur sa liste individuelle.*

    En fin d'année, il choisit une de ces œuvres afin de la travailler lors d'une master-class avec un musicien invité.
    Puis, il joue cette œuvre, d'une durée maximale de 5min, à l'occasion des concerts de fin de cycle.

- **Le compte-rendu de l'année de fin de cycle, consigné dans le livret de l'élève, comprend :**

  – les bilans de compétences pour l'instrument et la maîtrise du langage musical consultables par l'élève et modifiables tout au long de l'année. Le professeur retranscrit les évaluations des différentes compétences réalisées avec l'élève dès le début de l'année, puis au fur et à mesure des progrès. L'élève et la famille peuvent ainsi à tout moment visualiser l'évolution des acquisitions.

  – la liste des œuvres et les dates des prestations publiques

  – le compte-rendu de la master-class : date / intervenant / œuvre / résumé du travail réalisé et des conseils donnés par l'intervenant à l'élève pour la suite de son parcours. Par commodité, les master-class et concerts de fins de cycles sont souvent prévus en mai et juin, mais ce n'est en rien une obligation et un élève peut valider sa fin de cycle à n'importe quelle période de l'année.

- LA FIN DE CYCLE 2

➢ *Pour valider le cycle 2 l'élève doit avoir :*

– *acquis l'ensemble des compétences requises en l'instrument, pratique collective et langage musical*

– *participé de façon régulière à au moins une pratique collective hebdomadaire et aux concerts associés*

– *réalisé un parcours similaire à la fin de cycle 1 avec les différences suivantes :*
Le répertoire dans lequel sont choisies les œuvres de la liste individuelle par élève correspond aux compétences du cycle 2.
Pour la fin de l'année, l'élève choisi environ 2 pièces pour une durée maximale de 10 min à présenter lors de la master-class et du concert.
Le musicien invité pour la master-class est aussi présent lors du concert de fin de cycle afin de donner à l'élève un retour sur l'évolution de son interprétation depuis la master-class, sur sa prestation en concert et d'élargir les perspectives en vue du cycle 3.

– *réalisé une cre ation ou un arrangement pour ensemble instrumental et/ou vocal qui sera joue en public par un ensemble du conservatoire.*

Un résumé est aussi inscrit dans le livret de l'élève.

- LE CYCLE 3 ET LE CERTIFICAT D'ÉTUDES MUSICALES

➢ *Pour obtenir le Certificat d'Études Musicales l'élève doit avoir validé :*

– *acquis l'ensemble des compétences requises en l'instrument, pratique collective et langage musical*

– *participé régulièrement aux pratiques collectives et aux concerts associés et en particulier, suivi pendant 2 ans l'atelier carte blanche*

– *validé le parcours instrumental selon des modalités similaires aux 2 cycles précédents avec les différences suivantes :*
L'élève détermine avec son professeur un programme de récital d'une vingtaine de minutes composé d'oeuvres complémentaires et de styles variés, représentatives des compétences attendues en cycle 3. Un ou plusieurs extraits de ce programme sont présentés en master-class et la totalité d'une durée maximale de 20min, est jouée lors du concert des fins de cycle en présence du musicien invité pour la master-class

– *participé activement au projet carte blanche (cf chapitre précédent)*

– *réalisé le travail de recherche (cf chapitre précédent)*

➢ Le compte-rendu du cycle 3 jusqu'au CEM consigné dans le livret de l'élève comprend :

– le référentiel de compétences commun à toutes les disciplines renseigné tout au long de l'année

– le descriptif et le bilan du projet carte blanche

– le programme musical « solo », la dates des différentes prestations publiques, de la master-class et du concert final ainsi que leur résumé

– le sujet du dossier et la date de rendu / présentation

5. LA CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE AU COLLÈGE ÉVARISTE GALOIS

Les élèves ayant au minimum un niveau équivalent au 1er cycle 3ème année au conservatoire à l'entrée en 6ème peuvent solliciter l'entrée en Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) au collège Evariste Galois.

Les modalités de recrutement et de scolarité font l'objet d'une convention entre la ville et l'Education Nationale. L'organisation des enseignements et l'aménagement horaire sont décidés par le Collège selon les préconisations de l'Education Nationale.

La classe à Horaires Aménagés Musique CHAM s'adressent à des élèves particulièrement motivés par la musique. Ils disposent d'un temps additionnel de cours d'instrument de 15min par semaine. En plus du travail scolaire, une pratique personnelle régulière et soutenue leur sera demandée pour leur instrument et en formation musicale. Cet effort supplémentaire requiert qu'ils fassent preuve d'autonomie, d'initiative et d'une bonne capacité d'organisation dans leur travail personnel.

Les élèves de CHAM sont inscrits en parcours Musique+. Le déroulement et le suivi de leur scolarité musicale au Conservatoire s'effectue donc selon les modalités décrites ci-dessus.

IV. Le parcours ados/adultes – âge d'accès : à partir de 11 ans (6ème)

=> Le parcours ados/adultes se construit également selon les 3 cycles, Apprendre / Se perfectionner / Développer sa personnalité artistique, entre lesquels l'élève chemine de manière personnalisée selon des objectifs de progression et contenus de formation négociés périodiquement avec l'équipe pédagogique.

Tout en s'inscrivant dans un cadre commun en terme de maîtrise artistique et d'ouverture culturelle, les rythmes et profils d'acquisition des compétences différent d'un élève à l'autre, selon les choix pédagogiques et esthétiques propres à chacun.

Ces dispositions seront déployées progressivement à partir de septembre 2015, selon le calendrier joint en annexe 1

1. LE CYCLE DÉBUTANT ADOS/ADULTES, durée : 2 ans -

   Age d'accès : à partir de 11 ans

Le cycle débutant ados/adultes a pour objet de donner aux élèves les compétences opérationnelles et outils concrets leur permettant d'entrer dans une démarche de construction de projet, de s'ouvrir à différentes esthétiques.

- INSTRUMENT

L'apprentissage de l'instrument se déroule en petit groupe de 2 ou 3 élèves. Ce travail collectif particulièrement stimulant pour l'élève, permet d'aborder des réalisations musicales diversifiées et de travailler l'écoute active, fondamentale dans le développement de l'autonomie. Les professeurs disposent de 30min hebdomadaires par élève. Dans ce cadre, selon les projets et les besoins pédagogiques, l'organisation et la durée des cours peuvent être modulées associant des temps de travail individuels et collectifs (ensembles au sein de la classe ou interclasses…)

- LANGAGE MUSICAL ET PRATIQUE COLLECTIVE

Le travail se déroule sous forme d'ateliers collectifs et propose d'entrer dans la pratique musicale en abordant les apprentissages de façon contextualisée par la réalisation de projets grandeur nature. Les répertoires abordés sont diversifiés et l'ouverture culturelle un élément incontournable de ces ateliers.

Cependant, s'agissant d'élèves ayant souvent un objectif précis au moment où ils commencent la musique, le choix entre 2 dominantes stylistiques est proposé :

➢ Les ateliers Musiques en Chantier abordent un répertoire très large (classique, traditionnel, chanson, jazz…). Le travail combine les procédures écrites et orales, la création et les oeuvres de patrimoine.

➢ Les ateliers Pulse Factory proposent un travail plus particulièrement centré sur les procédures orales et écrites d'improvisation et de création des répertoires blues, jazz, rock, électronique ainsi que tous les métissages issus de ces esthétiques. Les aspects techniques, la connaissance du son font également partie du contenu de la formation.

Durée : 1h45 par semaine pendant 2 ans, groupes de 12 élèves

Options : chorales ados ou adultes, modules accessibles sans condition de niveau

- SUIVI ET ÉVALUATION

Le bilan de ces deux années prend appui sur le dossier de l'élève. Les principaux éléments pris en compte sont l'assiduité, l'investissement dans les cours, le travail personnel, la participation aux concerts, la capacité d'initiative, l'acquisition des compétences prévues lors des ateliers Musiques en Chantier et Pulse Factory.

En fin de 2ème année, un entretien individuel de bilan et d'orientation réalisé avec le professeur d'instrument et le professeur d'atelier permet de construire la suite du parcours.

2. LES CLASSES ORCHESTRE AU COLLÈGE ÉVARISTE GALOIS

=> Les Classes Orchestre au Collège Evariste Galois s'adressent à des élèves débutants à l'entrée en 6ème qui pourront dans ce cadre propice :

- apprendre la musique dans le contexte stimulant d'un orchestre.
- découvrir ses exigences (régularité du travail, respect des règles...) et les joies qui en découlent (plaisir, progrès, partage dans le groupe et avec le public...)
- acquérir des bases solides et vivre une expérience humaine et artistique porteuse de sens

Le recrutement des élèves se déroule au moment de l'inscription en 6ème et suppose un engagement de 4 années. Les modalités de recrutement et de scolarité font l'objet d'une convention entre la ville et l'Education Nationale. L'organisation des enseignements et les aménagements horaires sont décidés par le collège. Le suivi des élèves est réalisé par le conservatoire en concertation avec le collège.

La pédagogie étant basée sur le travail d'ensemble, il est fondamental que l'orchestre soit équilibré dans ses différents pupitres : instruments, graves / médiums / aigus, mélodiques / harmoniques / percussions... Le choix de l'instrument n'est donc pas complètement libre. Les candidats pour la classe orchestre peuvent découvrir les instruments proposés lors du mini-stage préalable au recrutement, puis émettent 3 voeux par ordre de préférence. La répartition concilie les souhaits des élèves et l'exigence d'équilibre de l'ensemble. Les élèves conservent le même instrument pendant les 4 années de classe orchestre.

- LANGAGE MUSICAL ET PRATIQUE COLLECTIVE

=> Les Classes Orchestre proposent une découverte et un apprentissage de la musique directement par la pratique collective au sein d'un « orchestre ».

La pédagogie concilie oralité, création et improvisation. Des éléments de lecture et de compréhension du langage musical sont introduits progressivement. Le répertoire est constitué d'arrangements ou de créations réalisées spécifiquement pour l'orchestre en tenant compte de l'effectif instrumental et des compétences des élèves. Le choix des pièces permet d'aborder des styles variés : musiques actuelles, traditionnelles, classique, musiques de film...

durée : 1h45/s

- INSTRUMENT

L'apprentissage de l'instrument se déroule en petit groupe de 2 ou 3 élèves. En lien concret avec l'orchestre, l'apprentissage a pour but de donner à l'élève les bases techniques lui permettant de développer son autonomie à l'instrument et de stimuler l'écoute active indispensable au travail d'orchestre.

durée : 30min/s par groupe

- ***RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR EN CLASSE ORCHESTRE***

➢ ***PRATIQUE D'ENSEMBLE***

- *Respecter les règles de la vie collective*
- *Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences*
- *S'intégrer et coopérer dans un projet collectif*
- *Manifester curiosité, créativité, motivation à travers les activités conduites*
- *Ecouter les autres et développer son sens du jeu collectif*
- *Harmoniser son jeu avec celui du groupe, être réactif et s'adapter à l'environnement sonore (volumes, dynamiques, nuances)*

➢ ***PRATIQUE INSTRUMENTALE :***

- *Connaître de manière générale son instrument*
- *Savoir entretenir son instrument, être responsable de son instrument*
- *Rechercher une position corporelle naturelle, des gestes souples et adaptés à la pratique de l'instrument*
- *Explorer différentes possibilités de jeu de l'instrument*
- *Maîtriser les techniques de base et savoir les employer à bon escient*
- *Maîtriser, sur des pièces simples, le lien entre l'écoute / la lecture et le jeu instrumental*
- *Jouer de manière régulière de son instrument à la maison, savoir utiliser seul les techniques d'apprentissage vues en cours*

➢ ***PRESTATION PUBLIQUE :***

- *Savoir se comporter face à un public (entrée, salut, sourires)*
- *Chercher à retrouver ses repères habituels au moment de la prestation*

➢ ***CONNAISSANCE DU LANGAGE MUSICAL :***

- *Manifester sa curiosité pour les activités culturelles ou artistiques*
- *Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique*
- *Être capable de porter un regard critique sur une œuvre*
- *Mémoriser et reproduire une mélodie, un rythme, garder une pulsation*
- *Développer l'esprit d'invention (improvisation, recherches sonores…)*
- *Avoir des notions de lecture et d'écriture : reconnaître les rythmes, les notes et autres signes de codage d'une partition simple*
- *Connaître les termes généraux de structure : couplet, refrain, pont, partie A/B, et savoir les repérer et les anticiper (tempo, nuance, caractère).*

3. LE CYCLE PERFECTIONNEMENT ADOS/ADULTES, durée : 3 ans +/- 1 an

Age d'accès : à partir de 11 ans

Les 3 années du cycle perfectionnement ados/adultes permettent aux élèves d'acquérir de solides compétences opérationnelles et outils concrets leur permettant de construire leur projet personnel, de pratiquer en groupe l'esthétique de leur choix, de participer à des actions transversales mêlant différentes esthétiques musicales ou formes artistiques.

- INSTRUMENT

L'apprentissage de l'instrument se poursuit selon les mêmes modalités que pour le parcours ados/adultes débutant. Des objectifs de progression annuels et par période sont construits par l'élève avec son professeur.

- LANGAGE MUSICAL ET PRATIQUE COLLECTIVE

➢ Langage musical :

L'enseignement est organisé sous forme de modules. Le module permet à l'élève dans un temps plus resserré de centrer son apprentissage sur un noyau de compétences déterminées et mises en situation. Chaque module correspond à 15h de formation et est organisé soit sous forme de cours hebdomadaires (1h30 pendant 10 semaines) ou par ½ journées (5 sessions de 3h par an), ou encore sous forme de stage (2 jours ½ à raison de 6h par jour).

Les modules sont répartis en 3 catégories :

– les modules validants communs correspondent à des compétences fondamentales transversales, quelle que soit l'esthétique dominante (ex : me morisation; ear-training ; rythme/carrure ; culture/analyse/écoute...)

– les modules validants spécifiques correspondent à des compétences fondamentales spécifiques de chaque esthétique (ex : **classique** : de chiffrage ; basse continue ; arrangement classique... / **jazz** : improvisation ; harmonie jazz ; arrangement jazz... **musiques actuelles** : sonorisation ; création/arrangement ; MAO... **musiques traditionnelles** : arrangement traditionnel ; improvisation modale ; culture traditionnelle...)

– les modules de découverte et de pratique artistique permettent à l'élève de s'initier à une autre esthétique ou forme artistique (ex : danse, théâtre, style musical particulier...)

La liste de modules est réactualisée chaque année au moment des inscriptions. Pour chacun, les objectifs d'apprentissage, l'organisation temporelle et les éventuelles conditions d'accès sont précisés. Une même thématique peut-être proposée à différents niveaux.

En fonction de son projet et de ses besoins, chaque élève est invité à construire, sur une durée de 3 ans, un parcours répondant aux conditions suivantes :

- au minimum 4 modules
- au minimum 3 modules validants
- au minimum 1 module par an

Le dialogue pédagogique entre l'élève et les professeurs est important dans la construction de ce parcours de formation qui est validé par contrat.

➢ Pratique collective :

La pratique collective au sein des nombreux ensembles proposés dans tous les styles musicaux permet de mener des projets artistiques motivants; elle constitue le cœur du cycle perfectionnement ados/adultes.

Durée : 45min à 1h30 par semaine

- SUIVI ET ÉVALUATION

A ce stade les élèves sont invités à contractualiser leur parcours de formation. Ce contrat est réalisé en début de cycle et revu, complété de façon périodique, le dossier de l'élève en constitue le support privilégié. Il comprend :

- un aperçu de la totalité du cycle : direction générale permettant d'orienter le travail et une première approche prévisionnelle des thématiques qui semblent pertinentes pour le choix des modules. Les éléments figurant dans cet aperçu peuvent bien sûr être revus chaque année, être infléchis, modifiés selon l'évolution, le changement éventuel d'orientation de l'élève.

- un contrat annuel d'objectif et de formation : comprenant les objectifs instrumentaux de progression et leur suivi par période, le ou les module(s) et ensemble(s) choisi(s).

- un bilan annuel de chaque étape du parcours est réalisé lors d'un entretien individuel.

- le bilan final, également réalisé lors d'un entretien individuel, ouvre sur la construction du parcours projet. Au terme des 3 ans de cycle perfectionnement, la décision d'attribuer une 4ème année dans ce même cycle doit être motivée par le besoin de l'élève ; elle est prise par la direction en lien avec l'équipe pédagogique.

4. LE CYCLE PROJET, durée : 2ou 3 ans

Age d'accès : à partir de 15 ans

=> Le cycle projet a pour objet de permettre aux élèves de construire leur personnalité artistique au travers de projets, le plus souvent collectifs, valorisants, ancrés dans leur vie et dans la ville.

Par ces projets, ils pourront perfectionner leur pratique instrumentale ou vocale, la maîtrise des langages musicaux, développer leur ouverture sur différentes esthétiques et formes artistiques, acquérir des compétences complémentaires (technique, organiser un planning, gérer un groupe…) et se forger un réseau de partenaires afin, au terme du cycle projet, d'évoluer vers une pratique amateur autonome, riche et diversifiée.

- CONDITIONS D'ACCÈS

Âge minimum : 15 ans

Elèves dont les compétences correspondent ***au minimum*** à la fin de cycle1 du parcours Musique+

- QU'EST CE QU'UN PROJET ?

Une réalisation concrète collective dont la finalisation est présentée au public (spectacle, enregistrement, arrangement, création…).

Les projets sont validés par la commission dédiée selon les critères suivants :

- le projet est porté par plusieurs personnes ou par une seule mais comporte une dimension collective.
- le projet aboutit à une réalisation concrète qui pourra être présentée au public
- le projet comprend pour chaque élève un programme de progression, de développement de compétences
- le projet est réaliste, il n'est ni trop facile, ni trop difficile.
- les porteurs de projet disposent de moyens adaptés à leurs objectifs.
- les porteurs de projet ont prévu un échéancier, une répartition des tâches et une organisation du travail cohérents

- ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

➢ Professeurs référents : Une équipe pluridisciplinaire de professeurs « référents/projets » représentant chaque esthétique est chargée d'animer ce parcours et d'apporter une aide durant les phases d'élaboration, de validation, de mise en œuvre et de suivi des projets.

➢ Accompagnement : Pour chaque projet un professeur référent/projet est désigné et un volume horaire annuel d'accompagnement est alloué. Un calendrier de rencontres est élaboré. Chaque professeur référent dispose de plage horaires fixes d'accompagnement de projet et de quelques heures volantes permettant une plus grande souplesse. Selon les besoins, ces rendez-vous peuvent être consacrés au lancement du projet, à des temps de régulation, d'apport de compétences…

➢ Élaboration / validation : La phase d'élaboration est essentielle et le soutien apporté aux élèves à cette étape décisif. Des temps structurés d'émergence et de construction de projets sont organisés par les professeurs référents. Les projets sont ensuite présentés à une commission formée de la direction et des professeurs référents chargée de leur validation au vu des critères ci-dessus et de la répartition des heures d'accompagnement disponibles. La commission se réunit de façon semestrielle.

- ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CYCLE PROJET

➢ Le cycle projet est organisé en une succession de projets indépendants ou liés les uns aux autres sur une durée maximale de 3 ans.

L'organisation de l'année prévoit une alternance de temps de :

- **préparation** : constitution des groupes, conception et validation des projets, rédaction des contrats
- **réalisation** : mise en œuvre selon le calendrier prévu, formation, régulation
- **finalisation** : présentation au public

➢ Les projets peuvent être annuels ou semestriels.

– **Projets semestriels** : L'année est découpée en 2 périodes de 5 mois, de septembre à janvier puis de février à juin. Chaque période est organisée de la manière suivante : 1er mois, préparation ; à partir du 2ème mois, réalisation ; la finalisation intervient dans le courant du 5ème mois. Un bilan est réalisé permettant de rebondir sur un 2ème projet avec le même groupe ou un nouveau groupe.

– **Projets annuels** : le mois de septembre est consacré à la préparation ; la réalisation débute en octobre et la finalisation intervient entre avril et juin suivie le cas échéant de quelques semaines de « complément » de projet permettant par exemple d'ouvrir l'horizon sur une autre esthétique. Un bilan est réalisé et permet de conduire à un nouveau projet l'année suivante ou une autre orientation.

➢ Le contenu de formation durant le cycle projet comprend différents enseignements : instrument ou voix, modules et pratiques collectives

– **Instrument ou voix** : selon leurs besoins, les compétences techniques à acquérir pour l'aboutissement de leur projet, les élèves peuvent bénéficier d'un enseignement instrumental ou vocal individuel par module renouvelable de 5h de cours. L'organisation des cours, hebdomadaire, mensuelle ou bi-mensuelle est définie par le professeur en concertation avec l'élève. L'inscription en cycle projet ouvre l'accès à un module instrumental, le renouvellement dans la limite de 3 par an au maximum est attribué selon les places disponibles et après accord des professeurs d'instrument et référent-projet.

– **Modules** : (cf chapitre IV.3 le cycle perfectionnement ados/adultes) durant les 3 années de cycle projet chaque élève doit suivre au moins 2 modules choisis en fonction du projet, de ses besoins spécifiques ou pour découvrir une autre pratique artistique.

– **Pratiques collectives** : la participation à l'un des nombreux ensembles du conservatoire dans les différentes esthétiques peut être un élément contractualisé du projet. Sinon, elle est facultative mais constitue un enrichissement important de la pratique.

➢ Le conservatoire met à la disposition des élèves un ensemble de moyens favorisant l'émergence et la mise en œuvre des projets. Il s'agit :

– d'outils de communication interne favorisant l'échange d'idées, la rencontre entre musiciens : forum annuel d'émergence des projets, panneau d'affichage dédié, espace de convivialité…
– des enseignements instrumentaux ou vocaux,
– des modules et autres enseignements,
– de temps d'accompagnement de projet avec le professeur référent,
– de la mise à disposition de salles pour des répétitions en autonomie dans la limite des disponibilités,
– de la médiathèque, partothèque du conservatoire,
– de matériels et moyens techniques,
– de larges possibilités quant à la présentation au public des projets finalisés

- CONTRAT, SUIVI

➢ **Contrat** : Un contrat est rédigé par le groupe porteur de projet au cours de la réunion de lancement avec le professeur référent. Il comprend :

- Le descriptif du projet et de sa finalisation, l'échéancier,

- Les objectifs du groupe, la répartition des tâches et les besoins en formation

- Un volet individuel décrivant pour chaque élève les objectifs d'acquisition de compétences (instrument, langage musical, technique...) les cours suivis (instrument, modules...)

➢ **Régulation** : Des temps de régulation sont organisés à intervalle régulier afin de vérifier le bon déroulement du projet ou si besoin d'infléchir la démarche.

➢ **Bilan collectif** : au terme du projet, un bilan est réalisé de façon collective par le groupe porteur du projet afin de prendre du recul sur le déroulement du projet et d'ouvrir les perspectives.

➢ **Carnet de projet** : Le carnet de projet est l'outil concret du groupe rassemblant le contrat, les comptes-rendus des temps de régulation, le bilan collectif ainsi que tout élément utile pour le groupe.

Il est réalisé sur un support informatique de partage des données.

➢ **Bilan individuel** : Le bilan individuel permet d'apprécier les progrès réalisés, compétences acquises au vu des objectifs fixés, et d'envisager les perspectives pour la suite : continuation du parcours projet, orientation en parcours musique+ ou entrée dans le domaine des amateurs.

➢ **Livret de l'élève** : Le livret de l'élève sur le logiciel DUONET consigne de façon individuelle tous ces éléments : le contrat de projet collectif auquel l'élève participe, les objectifs individuels et leur suivi, tous les évènements (concerts, stages, etc...) suivis par l'élève.

➢ **Passerelle vers le parcours Musique+** : Un élève en cycle projet peut bifurquer vers le cycle 2 du parcours Musique+ aux conditions suivantes. L'entrée se fait en fin de 2ème ou de 3ème année de cycle projet respectivement en 3ème ou 4ème année de cycle 2. L'élève doit avoir acquis les compétences instrumentales et de formation musicale nécessaires et suivi durant ses années de cycle projet au moins 2 modules par an. Il s'engage à suivre de façon assidue le parcours demandé pour la fin de cycle 2 du parcours Musique+. Dans tous les cas, la durée totale d'un parcours instrumental, ne peut excéder 13 ans.

V. LE PARCOURS VOIX

LA CLASSE VOIX-CI VOIX-LÀ À L'ÉCOLE RENÉ CASSIN, durée : 2 ans

=> La classe Voix-ci Voix-là est un dispositif d'apprentissage et de pratique artistique centré sur la voix et le théâtre qui s'adresse au enfants de l'école René Cassin à leur entrée en CM1. Il pourront pendant 2 ans, dans dans un cadre propice :

- chanter ensemble, découvrir et explorer la richesse de leur voix
- appendre la musique et s'initier au théâtre
- réaliser des concerts et spectacles et vivre une expérience humaine et artistique porteuse de sens
- découvrir les exigences du travail artistique (travail, respect des règles...) et les joies qui en découlent (progrès, partage dans le groupe et avec le public...)

La classe Voix-ci Voix-là fait suite à une phase de découverte concernant tous les enfants du CP au CE2. Le recrutement des élèves se déroule à la fin du CE2 et suppose un engagement de 2 ans. Les modalités de recrutement et de scolarité font l'objet d'une convention entre la ville et l'Education Nationale. Le suivi des élèves est réalisé par le conservatoire en concertation avec l'école.

Le travail de l'année aboutit à la réalisation d'un opéra pour enfant présenté au public. Le choix de l'oeuvre se fait en lien avec le travail de la classe.

- PRATIQUE CHORALE

La pratique chorale permet de développer l'écoute et trouver un son commun pour le groupe, s'initier à la polyphonie, découvrir et pratiquer différentes esthétiques : musiques du moyen-âge à nos jours, musiques traditionnelles, savantes ou populaires...

Travail en classe entière - durée : 2 séances d'1h durant le temps scolaire

- LANGAGE MUSICAL

L'apprentissage, en lien avec les séances de chorale, utilise la pédagogie Kodály et vise à développer la mémoire musicale et l'imaginaire. Les chansons travaillées en choeur sont reprises pour en détailler chaque aspect par la pratique. Connaître une chanson, c'est en maitriser, sans aucune aide extérieure les paroles, le rythme, la mélodie, les notes, le mode, la forme... Le répertoire est choisi de façon très progressive afin que cette analyse soit à la portée des enfants.

Travail en ½ groupe - durée : 2 séances de 45min durant le temps péri-scolaire

- TECHNIQUE VOCALE

Il s'agit d'affiner le travail de la voix en petit groupe ou en solo.

Travail en ½ groupe - durée : 45min durant le temps péri-scolaire

- THÉÂTRE

La progression théâtrale suit un schéma précis : travail de la projection vocale, de l'improvisation, de la place du corps sur scène, du jeu.

Travail en classe entière - durée : 60h dans l'année durant le temps scolaire, comprenant la mise en scène du spectacle

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR EN CLASSE VOIX-CI VOIX-LÀ

- *PRATIQUE VOCALE COLLECTIVE*
  - *Adapter son geste (corporel, respiratoire et vocal) au groupe, à la musique (intensité, tempo, hauteur…), à la direction du chef de choeur*
  - *Diriger son attention vers un point précis pendant le chant (public, comédien, chef de chœur)*
  - *Chanter des chansons simples à deux voix en entendant de manière consciente l'autre voix*
- *PRATIQUE VOCALE INDIVIDUELLE*
  - *Sentir, comprendre, connaître et mettre en oeuvre à un niveau de base les principaux éléments permettant une émission vocale de qualité : respiration, voix de tête, soutien de la voix par l'air, bon positionnement de la langue et des lèvres, activité du visage.*
  - *Savoir utiliser son corps et sa voix (parlée et chantée) au service de l'expression*
  - *Chanter seul devant un groupe, avec ou sans accompagnement instrumental*
- *CONNAISSANCE DU LANGAGE MUSICAL*
  - *Ressentir la pulsation et la carrure d'une musique écoutée ou chantée et les traduire corporellement de différentes manières,*
  - *Chanter, reconnaître à l'écoute et nommer les principales caractéristiques d'une mélodie*
  - *Chanter et lire des rythmes et des mélodies simples, connaître les principales échelles mélodiques et leurs caractéristiques*
  - *Connaître les bases de la notation musicale occidentale : hauteur, rythme, nuances etc.*
- *CURIOSITÉ ET OUVERTURE CULTURELLE*
  - *Décrire avec un vocabulaire adapté les caractéristiques d'une œuvre musicale, théâtrale, picturale… savoir* ***différencier certaines esthétiques***
  - *Connaître le nom des principaux instruments de la musique occidentale et d'autres cultures*
- *PRATIQUE THÉÂTRALE*
  - *Connaître et mettre en oeuvre à un niveau de base les techniques et pratiques théâtrales : respiration, diction, déplacements dans l'espace…*
  - *Respecter les indications de jeu et de mise en espace et les mettre en pratique*
  - *Avoir une vision globale du projet (histoire, scénographie, découpage)*
  - *Savoir prendre la parole ou lire un texte en public*
- *COMPÉTENCES TRANSVERSALES*
  - *Savoir se concentrer, écouter l'autre et le regarder,*
  - *Être capable d'évaluer ses propres réalisations ou celles du groupe*
  - *Comprendre, mémoriser et restituer un texte, une chanson, définir des personnages et des états émotionnels*
  - *Développer son imaginaire par l'improvisation théâtrale, rythmique, mélodique…*
  - *Prendre plaisir à jouer avec les autres et à participer au travail collectif, savoir travailler de façon autonome en groupe.*

VI. Le domaine des amateurs

=> Au-delà de ses missions d'enseignement, le conservatoire est également un lieu de pratique musicale, d'émulation artistique, de convivialité et d'échange, pour les musiciens amateurs, adolescents et adultes. Ils y trouvent un ensemble de services leur permettant de dynamiser, renouveler et enrichir leur pratique. Peuvent entrer dans le domaine des amateurs, les musiciens issus des différents parcours du conservatoire, mais aussi toute autre personne souhaitant s'insérer dans cette dynamique.

Une équipe de professeurs est chargée de l'animation du domaine des amateurs et dispose pour cela d'un volume horaire dédié. Les dispositions décrites ci-après seront déployées progressivement à partir de septembre 2015 en fonction des moyens disponibles et des possibilités offertes par les locaux. Cette liste n'est pas exhaustive, elle pourra évoluer dans le temps pour s'adapter aux attentes des usagers et aux contraintes de l'établissement. Une tarification adaptée sera mise en place.

1. UTILISER UNE SALLE

Les musiciens amateurs peuvent réserver une salle au conservatoire, pour une répétition de groupe ou pour travailler individuellement. Ce service est proposé dans la limite des disponibilités et en tenant compte du fait que les enseignements et projets portés par le conservatoire sont prioritaires.

Les modalités pratiques d'accès aux salles sont précisées dans le règlement intérieur. Dans le cas d'une répétition de groupe, chaque membre du groupe devra être inscrit auprès du secrétariat.

2. ACCÉDER À LA MÉDIATHÈQUE DU CONSERVATOIRE

Le choix de répertoire adapté (difficulté, formation instrumentale ou vocale...), quel que soit le style de musique, constitue un élément important et souvent délicat de la pratique amateur. Pour nourrir leur recherche, le conservatoire propose aux musiciens amateurs d'accéder à la médiathèque du conservatoire pour consulter ou emprunter les livres, CD, DVD et partitions qui la composent, utiliser un ordinateur.

Les professeurs du conservatoire sont prioritaires sur l'ensemble de ces moyens. Les modalités pratiques de prêt d'ouvrages sont précisées dans le règlement intérieur.

3. RENCONTRER D'AUTRES MUSICIENS AFIN DE CONSTITUER UN GROUPE

Afin de favoriser la constitution de groupes dans tous les styles (classique, jazz, musiques actuelles ou traditionnelles), pour des projets pérennes ou éphémères, différents outils permettant aux de musiciens amateurs de se rencontrer et d'échanger sont mis en place :

- Panneau d'affichage spécifique
- Moyens de communications dématérialisés (réseaux sociaux, blog, répertoire mail...)
- Temps de rencontre : forum, bourse à la musique d'ensemble
- ...

4. SOLLICITER DES CONSEILS DE PROFESSEURS

Lors du travail individuel ou de groupe un « coup de pouce » est parfois nécessaire pour surmonter un obstacle. Pour répondre à ce besoin, le conservatoire propose différents dispositifs :

- conseil instrumental ou vocal
- coaching de de groupe (répétition, sonorisation, aide à la réalisation d'arrangements...)

Ces ateliers peuvent être individuels ou collectifs et sont organisés de la manière suivante :

- coup de pouce individuel ou en duo : durée 1h, maximum 2 séances par semestre.
- coup de pouce de groupe (à partir de 3 musiciens) : durée 2h, maximum 2 séances par semestre.

L'élève peut solliciter ces aides de façon semestrielle. Leur attribution, dans la mesure des disponibilités est validée par les professeurs. Priorité est donnée aux musiciens qui n'ont pas bénéficié de ce dispositif l'année ou le semestre précédents.

5. PARTICIPER À UN STAGE OU MODULE

Il est fondamental pour un musicien amateur de sans cesse, enrichir, renouveler sa pratique (découvrir un nouveau style, revoir ou perfectionner la maîtrise d'éléments de langage musical, acquérir de nouvelles compétences qui s'avèrent nécessaires...).

Pour ce faire, certaines activités proposées de façon ponctuelle (stage, master-class...) ou dans le cadre des parcours pédagogiques (modules) sont accessibles aux musiciens amateurs, dans la limite des places disponibles et sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'accès. Dans certains cas, un statut d'auditeur pourra être proposé.

Un calendrier annuel des activités possibles est proposé, précisant pour chacune l'organisation des cours. A titre d'exemple les thématiques proposées peuvent être (arrangement, improvisation, découverte d'un style particulier, sonorisation, initiation à la danse, au théâtre...)

6. FAIRE PARTIE D'UN ORCHESTRE OU ENSEMBLE CONSTITUÉ

Les pratiques orchestrales ou chorales offrent également de riches perspectives aux musiciens amateurs. À cet égard, le conservatoire propose plusieurs formations placées sous la direction de professeurs, dont la liste est publiée chaque année. Ces ensembles travaillent sur des projets annuels. Un engagement sur l'année scolaire est donc nécessaire.

7. SE PRODUIRE EN PUBLIC

Le conservatoire organise chaque année une riche saison publique. Dans ce cadre, des créneaux seront réservés aux productions des musiciens amateurs.
Par ailleurs, le conservatoire est en contact avec de nombreux partenaires et peut faire le lien entre les musiciens cherchant à partager leurs réalisations et de potentiels lieux et structures d'accueil.

Les musiciens amateurs peuvent également demander à emprunter du matériel pour une manifestation extérieure. La liste du matériel concerné est établie chaque année. L'acceptation est soumise à validation de la direction. Les modalités pratiques d'emprunt de matériel sont précisées dans le règlement intérieur.

VII. LE PARCOURS THÉÂTRE

Conçu avec la même exigence de qualité, le parcours théâtre, art collectif, propose l'apprentissage des techniques fondamentales liées à la pratique du jeu théâtral. Dès le plus jeune âge et suivant le niveau, le travail s'articule entre l'enseignement des techniques corporelles et vocales spécifiques à la pratique du théâtre et l'exploration des diverses esthétiques théâtrales, s'attachant en particulier à :

=> développer l'esprit créateur et l'imaginaire des élèves, favoriser les expériences transdisciplinaires,
=> aborder puis consolider les techniques du jeu d'acteur par la pratique de l'improvisation et de l'interprétation,
=> explorer le répertoire théâtral français et étranger.
=> permettre la rencontre avec le monde du théâtre en lien avec les établissements culturels de la région.
=> développer une culture artistique par l'approche de l'histoire du théâtre et des arts vivants ainsi que par la pratique du spectateur.

Le département art dramatique fait partie intégrante de l'établissement, ses enseignants participent au travail et à la dynamique de l'équipe pédagogique. Les liens entre musique et théâtre sont favorisés par différents moyens (projets de théâtre musical, présentations communes de travaux musicaux et théâtraux, ateliers de travail scénique pour les chanteurs, stages communs…).

1. L'EVEIL AU THÉÂTRE – âge d'accès : entre 8 et 12 ans

L'éveil au théâtre permet à l'élève de découvrir l'art théâtral, son univers mais aussi toutes les formes d'expressions artistiques parentes comme le mime, le chant, la danse et les arts plastiques favorisant ainsi les expériences pluridisciplinaires. L'objectif est de susciter la curiosité de l'élève, de renforcer la sa confiance en lui et de l'encourager dans le développement de son esprit créateur, en croisant les imaginaires et en favorisant le plaisir d'inventer et de jouer ensemble. Par la pratique de l'art théâtral l'élève s'initie aux techniques de base du jeu, découvre le répertoire du théâtre contemporain en abordant des contes, pièces du répertoire jeune public, récits…. Les élèves participent à plusieurs restitutions publiques chaque année et, afin de développer la pratique du spectateur, des sorties au théâtre sont proposées.

Durée : 1h30 hebdomadaire

- CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- **Travail corporel et sensoriel :** concentration, attention, disponibilité, écoute de soi et des autres…
- **Travail sur l'espace et le temps** : perception de la place corps dans l'espace, direction, orientation et adresse, partage de l'espace, durées, rythmes…
- **Exploration de l'imaginaire :** individuel et collectif, par un travail sur le conte, l'histoire, le mythe,
- **Découverte du jeu dramatique et de ses outils** : la voix, le geste, la marionnette, le masque, les objets, le son, l'image…
- **Découverte du monde du théâtre :** par des spectacles, visites de lieux, découverte de métiers et techniques spécifiques (décors, costumes…)

- SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le contenu des cours est consigné dans un cahier de travail. La progression pédagogique englobe l'ensemble des activités et est évaluée de façon continue tout le long de l'année par le professeurs et l'élève lui même qui est invité, progressivement, à prendre du recul sur sa pratique.
Le livret de l'élève permet de matérialiser le chemin parcouru et d'avoir une vue d'ensemble des compétences, expériences et réalisations. Consultable à tout moment sur le logiciel DUONET son rôle est d'étayer le dialogue avec les familles. Des fiches de liaison semestrielles sont également adressées aux familles.

RÉFÉRENCIEL DE COMPÉTENCE À ACQUÉRIR EN EVEIL AU THÉÂTRE

➢ *PERCEPTION ET COMPÉTENCES CORPORELLES ET TECHNIQUES*

- *Savoir se déplacer dans un espace scénique, seul ou en groupe.*
- *Savoir utiliser à son niveau les techniques initiales de respiration et de diction*
- *Savoir écouter l'autre et le regarder*
- *Être capable de travailler en collectif*
- *Développer son imaginaire en improvisant*
- *Prendre conscience de la lecture à voix haute*

➢ *PRATIQUE DU JEU THÉÂTRAL*

- *Comprendre un texte et définir des personnages.*
- *Mémoriser un texte et le restituer*
- *Respecter les indications de jeu et de mise en espace*
- *Avoir une vision globale du projet (histoire, scénographie, découpage)*
- *Savoir prendre la parole et lire un texte en public*
- *Prendre plaisir à jouer.*
- *Participer aux présentations de travaux.*

➢ *CULTURE ET CONNAISSANCE ARTISTIQUE*

- *Repérer le vocabulaire initial du monde du spectacle vivant.*
- *Développer son sens critique sur une œuvre théâtrale, musicale, chorégraphique ou picturale.*

2. L'INITIATION AU THÉÂTRE- âge d'accès : entre12 et 15 ans

L'initiation se place bien sûr dans la continuité de l'éveil mais aucun pré-requis n'est demandé à l'élève car l'enseignement est adapté à la maturité des enfants de cette tranche d'âge. L'initiation au théâtre permet à l'élève d'aborder de manière plus approfondie les compétences et techniques théâtrales et ainsi :

=> développer sa curiosité, sa capacité à mettre en théâtre son imaginaire, à improviser

=> prendre conscience de son corps et de sa voix et de l'espace, de structurer l'orientation sur le plateau et la notion de mise en scène.

=> apprendre à conduire un récit, individuellement ou collectivement (travail du chœur), de comprendre un texte, l'enjeu d'une scène ou d'un récit.

Les élèves sont engagés dans un processus de réalisation scénique dont l'aboutissement est la présentation au public (au minimum 2 durant l'année). La démarche de pratique du spectateur est très importante à ce stade. Des rencontres avec des intervenants extérieurs sont organisées à cet effet et il est proposé aux élèves d'assister à des spectacles professionnels.

Durée : 2h par semaine

- CONTENU DES ENSEIGNEMENTS.

➢ **Travail corporel et sensoriel :** concentration, attention, disponibilité, écoute de soi et des autres, perception et structuration de la place du corps dans l'espace

➢ **Structuration de la respiration, de la diction et des techniques de parole (adresse et rythmes…), lecture à voix haute**

➢ **Développement de l'imaginaire**, individuel et collectif, sollicité par la pratique de l'improvisation.

➢ **Exploration du jeu dramatique et de ses outils** (la voix, le geste, la marionnette, le masque, la manipulation d'objets, l'exploration et la construction de l'image) au travers différents matériaux (le conte, l'histoire, le mythe…)

➢ **Découverte des premières notions de dramaturgie**

➢ **Histoire du théâtre :** découverte des arts de la scène, des moyens d'expressions scéniques, du vocabulaire propre à l'art théâtral et aux spectacles.

➢ **Découverte du monde du théâtre :** par des spectacles professionnels, visites de lieux, découverte de métiers et techniques spécifiques (décors, costumes, masques…)

- SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le contenu des cours est consigné dans un cahier de travail. La progression pédagogique englobe l'ensemble des activités et est évaluée de façon continue tout le long de l'année par le professeurs et par l'élève lui même qui est invité, progressivement, à prendre du recul sur sa pratique.

Le livret de l'élève permet de matérialiser le chemin parcouru et d'avoir une vue d'ensemble des compétences, expériences et réalisations. Consultable à tout moment sur le logiciel DUONET son rôle est d'étayer le dialogue avec les familles. Des fiches de liaison semestrielles sont également adressées aux familles.

RÉFÉRENCIEL DE COMPÉTENCE À ACQUÉRIR EN INITIATION :

- ***PERCEPTION ET COMPÉTENCES CORPORELLES ET TECHNIQUES***
  - *Utiliser de façon autonome les techniques apprises de respiration et de diction, les techniques corporelles de préparation au jeu dramatique*
  - *Savoir s'orienter dans un espace scénique, seul et en groupe.*
  - *Consolider la notion de concentration et le sens de l'écoute, de l'adresse.*

- ***PRATIQUE DU JEU DRAMATIQUE***
  - *Savoir prendre des notes de jeu (interprétation et mise en espace) et les utiliser*
  - *Développer la prise d'initiative et l'autonomie*
  - *Savoir improviser avec des contraintes de jeu avec ou sans parole.*
  - *Mémoriser un texte et savoir le restituer*
  - *Savoir prendre la parole en public, développer la pratique de la lecture publique (technique).*
  - *Acquérir des techniques de jeu et les mettre en pratique*

    Être capable de respecter et restituer des indications de déplacement et de mouvement, de suivre les indications de jeu et de dramaturgie
  - *Être capable de travailler une scène et de la présenter.*
  - *Savoir repérer les enjeux dramatiques d'une scène ou d'un texte*
  - *Comprendre la notion de personnage, sa structuration, et l'approche de la mise en espace.*
  - *Elaborer une mise en espace, individuellement et collectivement*

- ***CURIOSITÉ ET CONNAISSANCES***
  - *Acquérir des notions d'histoire du théâtre.*
  - *Savoir mener des recherches documentaires.*
  - *Assister à plusieurs représentations de spectacles vivants professionnels*
  - *Formuler l'analyse d'une œuvre théâtrale, musicale, chorégraphique ou picturale.*
  - *Développer son sens critique et formuler un avis argumenté en utilisant le vocabulaire adapté au monde du théâtre*

L'APPRENTISSAGE DU THÉÂTRE – âge d'accès de 16 à 30 ans

➢ *Schéma d'Orientation Pédagogique Théâtre – Ministère de la Culture 2008*

« Toute pratique active régulière du théâtre sollicite le corps, la voix, le rapport au texte, et convoque l'imaginaire.

Une culture artistique générale - théâtrale, mais aussi musicale, plastique, chorégraphique… - doit être dispensée aux élèves.

Là où ils s'avèrent pertinents - notamment pour l'acquisition des fondamentaux - des cours ou ateliers interdisciplinaires sont favorisés.

Les élèves sont tenus d'assister régulièrement à des spectacles professionnels. L'acquisition des bases d'une analyse critique des spectacles fait partie de l'enseignement.»

L'apprentissage du théâtre s'articule en 2 cycles.

3. LE CYCLE 1 D'APPRENTISSAGE DU THÉÂTRE - durée 1 ou 2 ans

Aucun prérequis n'est nécessaire pour l'entrée en cycle 1, l'enseignement est conçu par rapport à la maturité des élèves de cette tranche d'âge. Pour les élèves ayant suivi les niveaux éveil ou initiation, le cycle 1 s'inscrit en prolongement logique de la démarche amorcée. Le cycle 1 permet une approche structurée de l'art théâtral à travers une confrontation aux enjeux fondateurs de l'apprentissage. L'accent est mis sur :

=> une découverte et l'expérimentation du corps instrument de théâtre en privilégiant la voix, le corps dans l'espace, la mise en mouvement.

=> la prise de conscience de l'essence collective du jeu dramatique et des enjeux du travail en groupe,

=> l'exploration de la pratique du jeu théâtral au travers de projets théâtraux et multidisciplinaires.

=> une prise de conscience pratique et théorique de l'art théâtral dans toute sa diversité comme autant de champs d'exploration et d'apprentissage.

- DURÉE DES ENSEIGNEMENTS

Pratique théâtrale : 3h par semaine

Chant sous forme de stage : 10h/an minimum

Stage de pratique artistique : 10h/an minimum

École du spectateur : 4 spectacles professionnels/an

- CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

➢ **Développement de la disponibilité corporelle et sensorielle :** concentration et attention, perception, écoute de soi et des autres, l'orientation du corps dans l'espace.

➢ **Structuration de la respiration, de la diction et des techniques de parole :** adresse et rythmes, voix parlées, voix chantée, lecture à voix haute

➢ **Développement de l'imaginaire**, individuel et collectif, sollicité par la pratique de l'improvisation.

➢ **Pratique du jeu dramatique :** interprétation, conception dramatique, approche des différentes techniques des arts voisins (marionnette, masque, manipulation d'objets), transdisciplinarité (projets intégrant musique, chant, danse, art plastique, nouvelles technologie, cinéma…).

➢ **Pratique du chant**, prise de conscience de la voix chantée, individuelle et collective, travail du rythme.

➢ **Approche de la culture théâtrale :** histoire du théâtre, théoriciens et auteurs dramatiques, vocabulaire propre à l'art théâtral.

➢ **Connaissance avec le monde du théâtre :** lieux, métiers, techniques spécifiques (décors, costumes, masques, marionnettes…) découverte des arts de la scène, des différentes formes d'expressions scéniques.

➢ **Rencontres avec le monde du spectacle vivants :** partenariat avec un établissement référent permettant aux élèves d'assister à des spectacles. Rencontres avec des artistes et techniciens du théâtre.

- SUIVI PÉDAGOGIQUE ET BILAN DE FIN DE CYCLE

La progression pédagogique englobe l'ensemble des activités et est évaluée de façon continue tout le long de l'année par le professeurs et l'élève lui même qui est invité, progressivement, à prendre du recul sur sa pratique.

Le livret de l'élève permet de matérialiser le chemin parcouru et d'avoir une vue d'ensemble des compétences, expériences et réalisations. Consultable à tout moment sur le logiciel DUONET son rôle est d'étayer le dialogue avec l'élève et/ou sa famille. Des fiches de liaison semestrielles sont également adressées aux familles.

➢ *Pour valider le cycle 1 d'apprentissage du théâtre un élève doit avoir :*

- *acquis l'ensemble des compétences (cf ci-après)*
- *participé de façon active et régulière aux cours, présentations de travaux, sorties…*
- *participé à un stage de fin de cycle animé par un artiste invité du monde du théâtre et à une présentation publique spécifique*

Le conseil de fin de cycle composé des professeurs du département et de la direction du conservatoire se réunit à la fin de la 1ère ou 2ème année de cycle 1 et propose aux élèves remplissant les conditions ci-dessus, la poursuite de leur parcours en cycle 2. A titre exceptionnel, une 3ème année de cycle 1 peut être accordée à un élève, qui pour des motifs justifiés, n'a pas complètement acquis les compétences nécessaires au passage en cycle 2.

RÉFÉRENCIEL DE COMPÉTENCE À ACQUÉRIR DURANT LE CYCLE 1 D'APPRENTISSAGE DU THÉÂTRE

➢ *PERCEPTION ET COMPÉTENCES CORPORELLES ET TECHNIQUES*

- *Maîtriser les principales techniques de respiration, de préparation corporelle au jeu théâtral*
- *Savoir s'orienter dans un espace scénique seul ou en groupe*
- *Maîtriser à un premier pallier les techniques vocales et de perception de la voix parlée et chantée, de lecture à voix haute*
- *Faire preuve de disponibilité corporelle au service du jeu théâtral*

➢ *PRATIQUE DU JEU THÉÂTRAL*

- *Être capable de mémoriser un texte*
- *Être capable de respecter une mise en scène.*
- *Être capable de suivre les indications de jeu et de dramaturgie.*
- *Savoir improviser avec des contraintes de jeu avec ou sans parole.*
- *Développer des prises d'initiative et l'autonomie.*
- *Aborder le jeu d'acteur dans une recherche et dans une expérimentation du jeu*
- *Savoir lire un texte en public*
- *Savoir reconnaître les enjeux dramatique d'une scène ou d'un texte*
- *Comprendre la notion de personnage et de dramaturgie*
- *Être capable de travailler une scène et de la présenter devant un public*
- *Être capable de concevoir une mise en espace individuellement et collectivement*
- *Participer aux présentations de travaux.*

➢ *CULTURE ET CONNAISSANCES ARTISTIQUES*

- *Avoir une culture de base mais structurée sur l'histoire du théâtre et des arts de la scène.*
- *Savoir entreprendre des recherches documentaires suivant les projets en cours.*
- *Développer son sens critique et un avis argumenté en utilisant le vocabulaire adapté au monde du théâtre*
- *Assister à des représentations professionnelles de spectacles vivants, durant la saison et en faire une analyse construite.*

4. LE CYCLE 2 D'APPRENTISSAGE DU THÉÂTRE – durée : 2 ou 3 ans

En fonction des possibilités budgétaires, le cycle 2 d'apprentissage du théâtre sera mis en place à compter de septembre 2016 ou ultérieurement.

Les élèves accèdent au cycle 2 après avoir validé le cycle 1 au conservatoire de Meyzieu ou dans un établissement équivalent. Toutefois, pour de nouveaux élèves ayant eu une pratique théâtrale antérieure et pouvant témoigner des compétences requises à ce pallier, il est possible de solliciter une entrée directe en cycle 2. Dans ce cas, l'admission s'effectue lors d'un stage où sont évaluées la motivation, la détermination, l'aptitude des postulants. Le stage est suivi par un entretien avec le responsable des études théâtrales. La proposition d'admission de l'élève est soumise pour validation au directeur du conservatoire.

L'enjeu du cycle 2 est de confirmer l'acquisition des bases fondamentales du théâtre, à savoir

=> la disponibilité corporelle et vocale incluant la maitrise du corps, du positionnement dans l'espace, de la voix parlé et chantée.

=> une aisance dans le jeu théâtral et ses différentes facettes : improvisation, interprétation, dramaturgie, arts voisins (masques, marionnettes)...

=> l'exploration des répertoires du théâtre français et étrangers et la pratique de l'écriture dramatique.

=> l'acquisition d'une culture théâtrale solide incluant l'histoire du théâtre, les esthétiques théâtrales et la littérature dramatique. L'élève assiste régulièrement à des spectacles, des conférences, et des cours ponctuels. Le cycle 2 conduit à la délivrance du BET (Brevet d'Etudes théâtrales).

- DURÉE DES ENSEIGNEMENTS

Pratique théâtrale : 3h par semaine, Chant sous forme de stage : 20h par an minimum

Stage de pratique artistique : 20h par an minimum - École du spectateur : 4 spectacles professionnels par an

- CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

➢ **Affiner la disponibilité corporelle :** perception, écoute de soi et des autres, orientation fine du corps dans l'espace par la pratique de la danse (contemporaine ou arts du geste) ; développement de la présence scénique et de l'engagement (prise de risque, lien au partenaire, au public...)

➢ **Maîtrise de la diction et des techniques de la parole** : adresse et rythmes, acquisition des techniques de respiration et de diction, du souffle et des différentes techniques du théâtre classique (alexandrins).

➢ **Consolidation des techniques vocales :** cours de chant individuel et collectif.

➢ **Pratique du jeu théâtral :** exploration des répertoires du théâtre des origines à nos jours, travail sur le texte, la langue, la parole et sa mise en jeu ; sur la mise en situation de l'acteur, transdisciplinarité (projets intégrant musique, chant, danse, art plastique, nouvelles technologie, cinéma...).

➢ **Exploration de divers modes d'expression théâtrale** (comedia del arte...), des arts voisins (marionnette, masque..), ou d'autres disciplines (musique, danse, cinéma)

➢ **Approfondissement de la culture théâtrale :** étude des principaux courants de l'histoire du théâtre, des notions du répertoire dramatique, des auteurs et des théoriciens, approche des spécificités de l'écriture théâtrale et de la dramaturgie, approche des formes théâtrales très contemporaines.

➢ **Rencontres avec le monde du spectacle vivant :** partenariat avec un établissement référent permettant aux élèves d'assister à des spectacles. Rencontres avec des artistes et techniciens du théâtre.

- SUIVI PÉDAGOGIQUE ET BILAN DE FIN DE CYCLE

Les mêmes modalités d'évaluation que pour les cycles précédents sont mises en œuvre avec une importance accrue de l'auto-évaluation, analyse par l'élève lui même de sa pratique.

➢ *Pour valider le cycle 2 d'apprentissage du théâtre un élève doit avoir :*

- *acquis l'ensemble des compétences (cf ci-après)*
- *participé de façon active et régulière aux cours, présentations de travaux, spectacles professionnels…*
- *participé à un stage de fin de cycle animé par un artiste invité du monde du théâtre et à une présentation publique spécifique en présence du même artiste invité*
- *rédigé un dossier sur un sujet spécifique à l'art théâtral.*

Le conseil de fin de cycle composé des professeurs du département et de la direction du conservatoire se réunit à la fin de la 2ème ou 3ème année de cycle 2 et délivre aux élèves remplissant les conditions ci-dessus le Brevet d'études théâtrales (BET)

RÉFÉRENCIEL DE COMPÉTENCE À ACQUÉRIR DURANT LE CYCLE 2 D'APPRENTISSAGE THÉÂTRAL

➢ *PERCEPTION ET COMPÉTENCES TECHNIQUES*

- *Maîtriser les techniques de respiration, de préparation corporelle au jeu théâtral*
- *Faire preuve de disponibilité et d'aisance corporelle au service du jeu théâtral, parlé ou non.*
- *Maîtriser à un deuxième pallier les techniques vocales et de perception de la voix parlée et chantée, de lecture à voix haute*
- *Avoir des notions théoriques et opérationnelles d'anatomie.*

➢ *PRATIQUE DU JEU THÉÂTRAL - INTERPRÉTATION*

- *Savoir repérer et analyser les enjeux dramatiques d'une œuvre littéraire*
- *Être capable de suivre les indications de jeu et de dramaturgie.*
- *Être capable d'utiliser de façon autonome les différentes techniques d'expression théâtrale (masque, art du geste, marionnette…)*
- *Participer aux présentations de travaux*
- *Être capable de concevoir et de mettre en œuvre un projet théâtral individuel ou collectif*

➢ *CURIOSITÉ ET CONNAISSANCE*

- *Avoir de solides connaissances sur l'histoire du théâtre et des arts de la scène, sur les écritures théâtrales.*
- *Connaître le paysage culturel régional, les lieux de création et de diffusion*
- *Savoir entreprendre des recherches documentaires suivant les projets en cours et rédiger un dossier sur un thème spécifique à l'art théâtral.*
- *Assister à des représentations professionnelles de spectacles vivants, durant la saison et en faire une analyse construite*

ANNEXE 1 : Période de transition pour la mise en place des nouveaux parcours

Rentrée 2015 :

- mise en place du cycle débutant : 2 groupes 1ère et 2ème années
- mise en place des ateliers Explora'son niveaux 1C1 et 1C2
- mise en place progressive du domaine des amateurs

Rentrée 2016

- mise en place du cycle perfectionnement adultes avec enseignement modulaire
- mise en place des ateliers Explora'son niveau 1C3
- suppression du « module de soutien instrumental », les élèves qui en bénéficiaient peuvent continuer leur pratique dans le domaine des amateurs

Rentrée 2017

- mise en place des ateliers Explora'son niveau 1C4
- mise en place d'un enseignement modulaire pour une partie de la formation musicale cycle 2 musique+

Rentrée 2018

- mise en place du nouveau cycle Projet

Tableau indiquant la transition pour les anciens élèves entre les anciens et les nouveaux parcours

nombre d'années dans L'ancien parcours projet Année 2014/2015	inscription en 2015/2016	inscription en 2016/2017	inscription en 2017/2018	inscription en 2017/2018	inscription en 2018/2019
1ère	cycle débutants ados/adultes 2	cycle ados adultes perfectionnement 1	cycle ados adultes perfectionnement 2	cycle ados adultes perfectionnement 3	cycle projet Ou perf ados adulte 4
2ème	cycle débutants ados/adultes 2	cycle ados adultes perfectionnement 1	cycle ados adultes perfectionnement 2	cycle ados adultes perfectionnement 3	cycle projet Ou perf ados adulte 4
3ème ou fin de cycle 1 musique+ ne continuant pas en cycle 2	Ancien parcours projet	cycle ados adultes perfectionnement 2	cycle ados adultes perfectionnement 3	cycle ados adultes perfectionnement 4	cycle projet
4ème	Ancien parcours projet	cycle ados adultes perfectionnement 2	cycle ados adultes perfectionnement 3	cycle ados adultes perfectionnement 4	cycle projet
5ème 1ère pour le 2ème instrument	Ancien parcours projet	Ancien parcours projet	Ancien parcours projet	Ancien parcours projet	domaine des amateur
6ème 2ème pour le 2ème instrument	Ancien parcours projet	Ancien parcours projet	Ancien parcours projet	domaine des amateur	domaine des amateur
7ème 3ème pour le 2ème instrument	Ancien parcours projet	Ancien parcours projet	domaine des amateur	domaine des amateur	domaine des amateur
8ème 4ème pour le 2ème instrument	Ancien parcours projet	domaine des amateur	domaine des amateur	domaine des amateur	domaine des amateur
9ème et + 5ème et+ pour le 2ème instr	domaine des amateur	domaine des amateur	domaine des amateur	domaine des amateur	domaine des amateur

ANNEXE 2 : Dispositions concernant les élèves souhaitant apprendre un 2ème instrument

Le nombre de places disponible dans les classes instrumentales étant limité, l'accès à l'apprentissage d'un 2ème instrument n'est possible qu'à certaines conditions.

- En parcours Musique+, l'accès à un 2ème instrument n'est possible qu'à partir du cycle 2, sur avis du professeur du 1er instrument et des professeurs de formation musicale et après consultation du livret de l'élève. Il doit être validé par la direction.
  Les élèves démarrent l'apprentissage du 2ème instrument en parcours Musique+, la durée du cycle 1 et du cycle 2 ne peut excéder 4ans ou en parcours Ados / adultes et peuvent suivre au maximum 2 ans de cycle débutant, 2 ans de cycle perfectionnement et 2 ans de cycle Projet.

- En parcours ados/adultes, l'accès à un 2ème instrument est possible à partir du parcours projet sur avis du professeur du premier instrument et après consultation du livret de l'élève. Il doit être validé par la direction.
  Les élèves démarrent l'apprentissage du 2ème instrument également en parcours Ados/adultes, et peuvent suivre au maximum 2 ans de cycle débutant, 2 ans de cycle perfectionnement et 2 ans de cycle Projet.

- La priorité est donnée dans tous les cas aux élèves s'inscrivant pour un 1er instrument

- Lorsque tous les élèves en 1er instrument sont inscrits, si il reste des places, elles sont attribuées aux élèves sollicitant un 2ème instrument selon l'ordre de priorité suivant :
  1. les élèves en Classe à Horaires Aménagés Musicales au Collège Evariste Galois
  2. les élèves en parcours Musique+
  3. les élèves en parcours ados / adultes

- L'apprentissage d'un 3ème instrument ne peut être autorisé que dans des circonstances très exceptionnelles : élèves souhaitant se diriger vers un parcours professionnalisant ou ayant un projet personnel très solide justifiant cet apprentissage et à condition que le parcours antérieur atteste de la capacité de l'élève à assumer cette charge de travail supplémentaire. Dans tout les cas, les élèves démarrent l'apprentissage du 2 ème instrument en parcours Ados/adultes, et peuvent suivre au maximum 1 ans de cycle débutant, 2 ans de cycle perfectionnement et 1 ans de cycle Projet.